

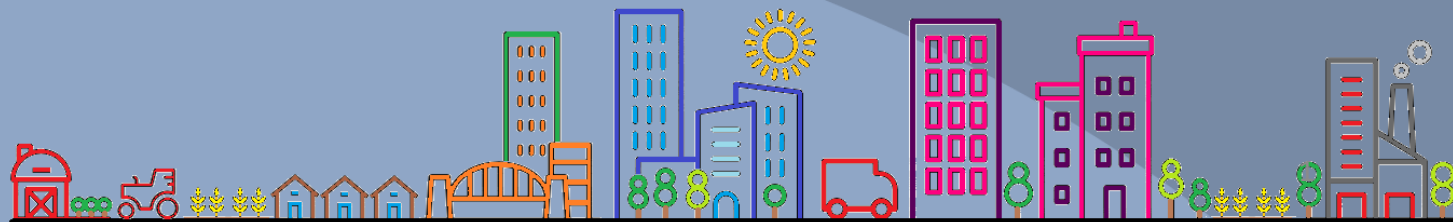


DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT GRAND EST

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PANORAMA DES ENJEUX HABITAT & HÉBERGEMENT

Edition 2024



EDITO

Marc HOELTZEL

Directeur de la DREAL Grand Est

L'édition 2024 du panorama des enjeux de l'habitat et l'hébergement apporte différentes actualisations au regard des dernières données disponibles. Il consolide également la partie diagnostic et apporte un approfondissement sur la thématique de la rénovation énergétique. Cette édition offre ainsi une mise à jour d'un regard territorialisé sur les enjeux régionaux du logement et de l'hébergement à relever.

Le panorama continue à dessiner les principales caractéristiques de la région Grand Est, de ses habitants et de leurs logements.

Pour chaque thématique, les principaux enjeux régionaux à relever sur les champs du logement social, du logement privé et de l'hébergement sont mis en avant.

Le panorama présente aussi un état des lieux de la mise en œuvre des politiques publiques ainsi que les boîtes à outils mises à disposition de l'ensemble des acteurs de l'habitat et de l'hébergement et plus particulièrement des élus.

Ce panorama se veut être un document de cadrage qui vise à proposer à l'ensemble des membres du CRHH une vision collective des éléments de connaissance à apporter aux réflexions pour alimenter et enrichir les discussions et débats au sein de l'instance.

Il continue à avoir vocation à être largement diffusé, partagé, mis à jour mais également à évoluer en intégrant les contributions, données et autres analyses de l'ensemble des partenaires.



TABLE DES MATIERES

Le Grand Est au cœur de son environnement

Infographie générale page 4

Dynamiques d'évolution démographique page 6

Dynamiques d'évolution économique page 8

Habitants du Grand Est

Infographie population page 10

Besoins des publics modestes page 16

Habiter le Grand Est

Infographie Habitat page 18

Réguler la production page 19

Adapter le parc de logements page 23

Rénover le parc fragile et dégradé page 28

Accompagner les besoins de nos habitants

Les politiques publiques page 36

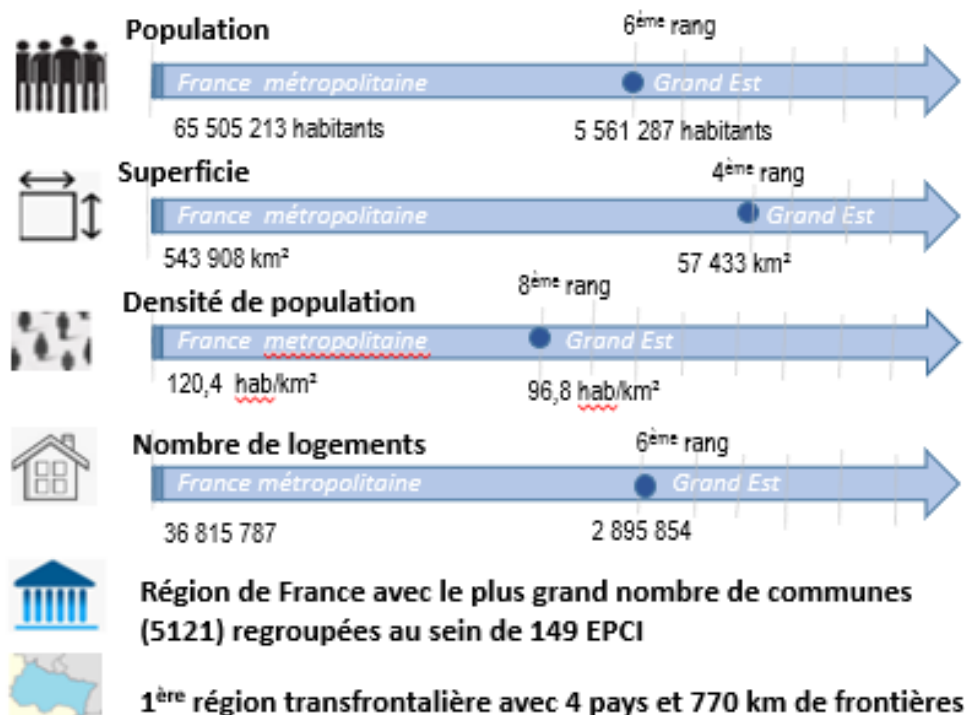
Les aides page 43

Les structures d'accompagnement page 48

Les boîtes à outils page 50



Une vaste région dans un contexte transfrontalier



**770 km de frontières
et 5121 communes**

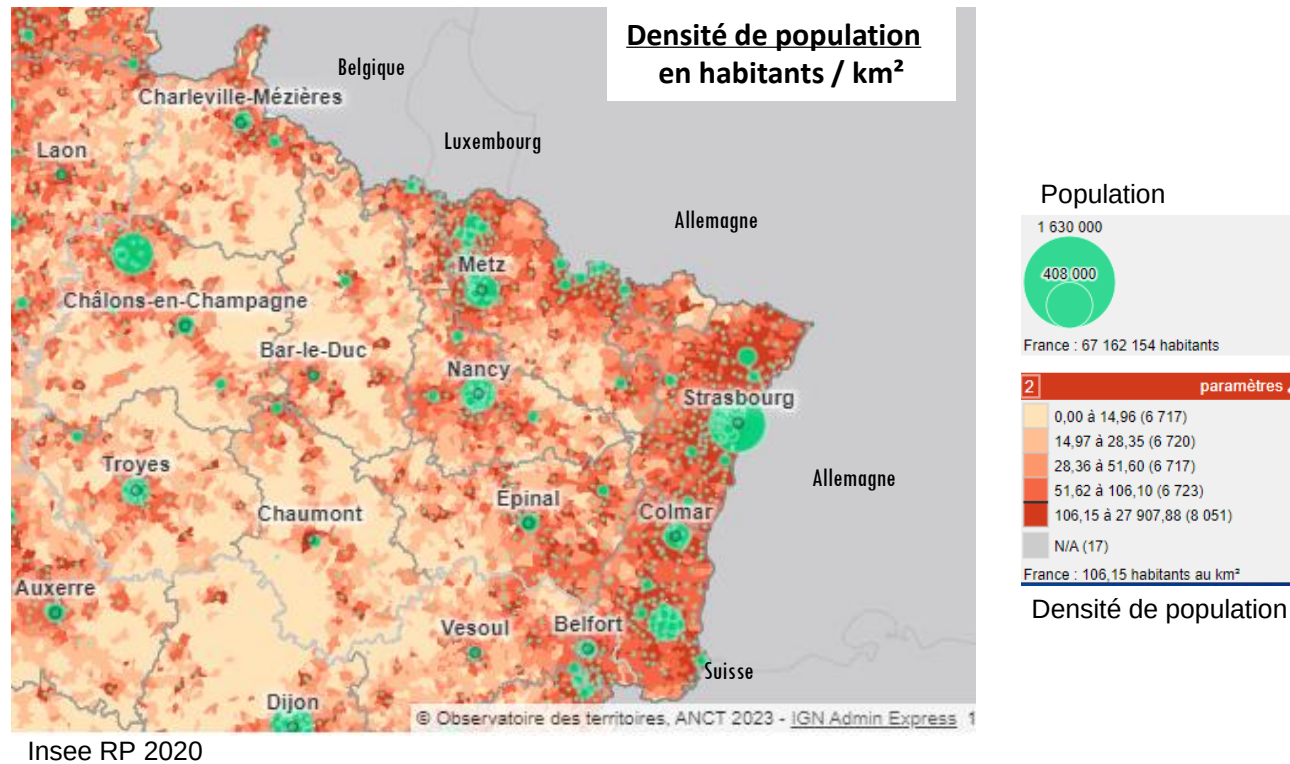
Enjeux

- Un positionnement stratégique du Grand Est au sein d'un environnement transfrontalier
- Une grande diversité d'enjeux compte-tenu de la surface et de la structuration du territoire

Sources: INSEE RP 2021 pour la population et RP 2020 pour le nombre de logements
Le rang correspond à un classement des régions par ordre décroissant pour chaque item

Clés de lecture : le Grand Est compte 5,56 M° d'habitants, soit 8,4% de la population française. C'est la seule région limitrophe de 4 pays (Belgique, Luxembourg, Allemagne, Suisse) et la 1^{ère} région en nombre de communes.

Une région avec une densité urbaine hétérogène et à dominante rurale sur sa moitié ouest



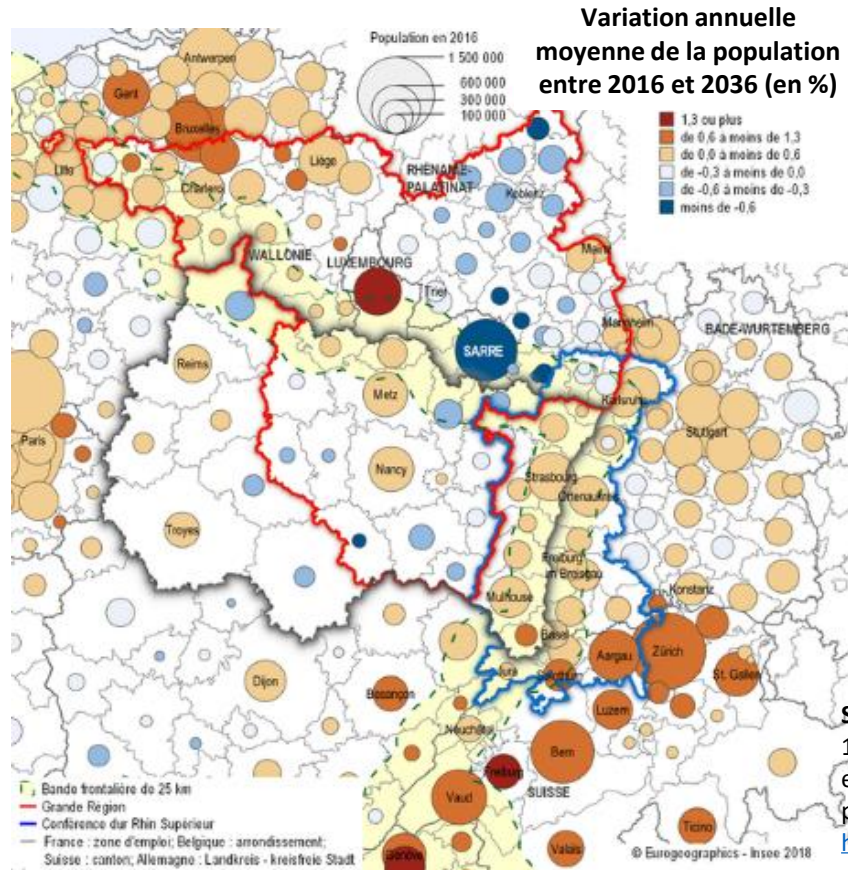
Densité de 96,8 hab/km²
Inférieure à la
moyenne nationale

Enjeux

- Intégrer dans l'approche des politiques de l'habitat le caractère rural ou urbain des territoires
- Adapter les politiques locales de l'habitat aux enjeux des marchés immobiliers plus tendus en secteur urbain et détendus en secteur rural

Clés de lecture : Le Grand Est se démarque par son caractère rural notamment sur sa partie Ouest , 91% des communes ayant moins de 2000 habitants. Les 4 départements de sa partie Est ont une densité supérieure à 140 hab/ km² (68,67,57,54) alors que les 6 départements à l'Ouest ont des densités inférieures à 70 hab/ km² (08,51,10,52,55,88). Les données pour la France intègre métropole et Outre-mer.

Des dynamiques démographiques très contrastées à l'échelle transfrontalière à l'horizon 2035



Les trois espaces de coopération transfrontalière en Grand Est

<https://grandest.chambre-agriculture.fr/bois-territoires/cooperation-internationale/espace-transfrontalier-du-rhin-superieur/>



Source : INSEE Analyses Grand Est n°79 du 11/9/2018 « Population du Grand Est en 2035 : entre le choc démographique allemand et la prospérité du Luxembourg et de la Suisse »
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3607820>

Un espace transfrontalier de plus de 18,5 M d'hab.

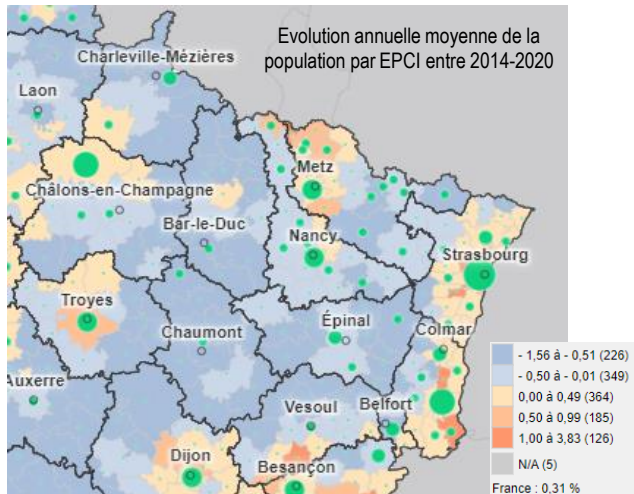
Enjeux

- Développer une coordination transfrontalière des politiques de l'habitat pour répondre au développement des échanges et aux différentes dynamiques démographiques
- Développer la coopération transfrontalière pour relever les défis de la transition énergétique et démographique

Clés de lecture : Le Grand Est se situe dans deux grands espaces de coopération transfrontalière, le Rhin supérieur (Alsace, Bade Wurtemberg et Suisse) et la Grande Région (Wallonie, Luxembourg, Sarre-Rhénanie Palatinat et Lorraine). Ces espaces se découpent en secteurs ayant des dynamiques démographiques différentes: déclin en Sarre, Rhénanie- Palatinat et dans le rural du Grand Est, essor prévu au Luxembourg, en Suisse et Pays de Bade, en Alsace et dans le sillon lorrain.

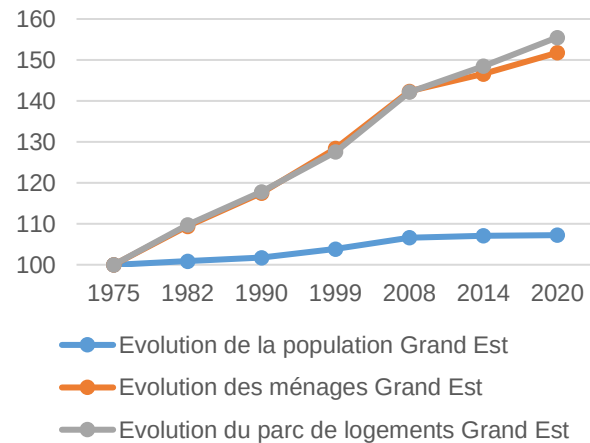
Une démographie atone et un desserrement des ménages qui ralentit

Une population en baisse sur la majorité des territoires ruraux



Source : ANCT 2023 - Observatoire des territoires

Une évolution du parc de logements tendant à se décorrérer depuis 2008 de celle des ménages dans un contexte de stagnation démographique



Taux d'évolution annuel moyen de la population : 0% (2014-2020)

Enjeux

- Adapter l'offre de logements à la faible dynamique démographique, et au desserrement des ménages
- Réguler l'offre nouvelle sur des territoires ruraux en baisse démographique avec un taux d'évolution des ménages qui ralentit
- Veiller à l'accessibilité de l'offre sur les espaces urbains ayant une évolution positive de la population et des ménages

Dynamiques démographiques	Grand Est	France métropole	Rang*
Population en 2020	5 562 651	65 269 154	6 ^{ème}
Evolution entre 2014 et 2020	0,1 %	1,9 %	
Taux d'évolution annuel moyen de la population	0,0 %	0,3 %	11 ^{ème}
Taux d'évolution annuel du solde migratoire 2014-2020	0,1 %	0,2 %	
Taux d'évolution annuel du solde naturel 2014-2020	- 0,1%	0,1 %	
Nombre de ménages en 2020	2 515 410	29 453 836	6 ^{ème}
Evolution entre 2014 et 2020	3,5 %	5,0 %	
Nombre de logements en 2020	2 895 584	35 879 394	6 ^{ème}
Taux d'évolution entre 2014 et 2020	4,7%	5,7 %	

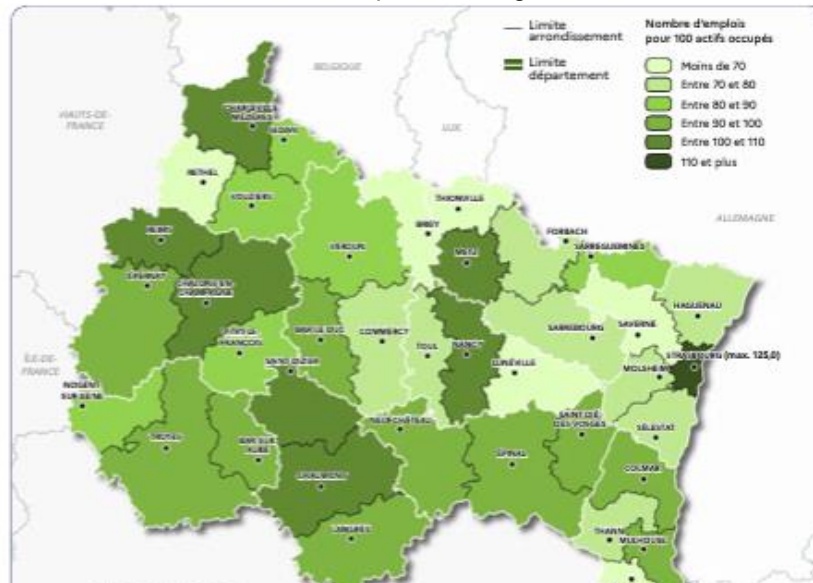
Clés de lecture : Depuis 1975, le Grand Est a connu une dynamique démographique faible essentiellement portée par le solde naturel qui aujourd'hui comble tout juste le déficit migratoire. * rang correspondant à un classement par ordre décroissant parmi les 18 régions de France. **Source :** Insee-RP 1975 à 2020

Une dynamique régionale de l'emploi en hausse et concentrée sur les pôles urbains

Avec le travail frontalier, les arrondissements d'Altkirch, Briey et Thionville concentrent près de deux fois plus d'actifs occupés que d'emplois

ÉQUILIBRE ENTRE ACTIFS OCCUPÉS ET EMPLOIS PAR ARRONDISSEMENT

Un indice de concentration d'emplois hétérogène selon les territoires



L'indice de concentration d'emplois est le nombre d'emplois pour 100 actifs occupés

Un indice de concentration d'emploi de 91,8 inférieur à la moyenne nationale

L'indice de concentration d'emplois en Gd Est de 91,8 en 2020 est inférieur à celui de la moyenne nationale (98,3). Il varie selon les territoires entre 50 sur les secteurs frontaliers à vocation plus résidentielle et 100 sur les bassins d'emploi métropolitains.

DREETS Grand Est - Portrait de territoires édition 2023

https://grand-est.dreets.gouv.fr/sites/grand-est.dreets.gouv.fr/IMG/pdf/pdt_2023_ge.pdf

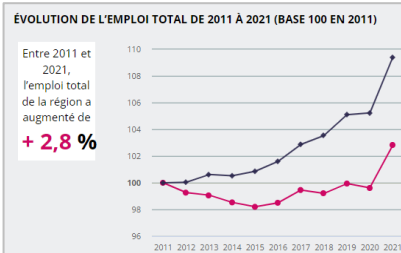
Source : insee - Recensement de la population 2019, exploitation complémentaire

Enjeux

- Adapter les politiques de l'habitat et d'aménagement à la vocation plus ou moins économique et résidentielle des bassins d'emploi

- Promouvoir une offre de logements adaptée à la mobilité des actifs et des jeunes sur les bassins d'emploi

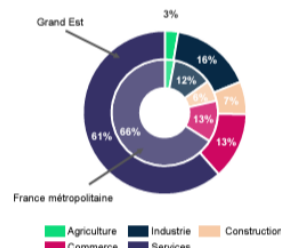
2,2 M° de personnes en emploi (+2,8% entre 2011 et 2021)



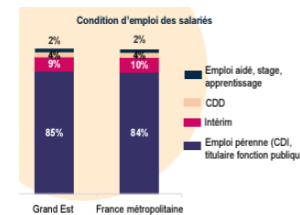
Plus d'employés et d'ouvriers en Grand Est



Plus d'actifs occupés dans l'industrie, moins dans les services



85% d'actifs en CDI



DREF Grand Est - Décembre 2023

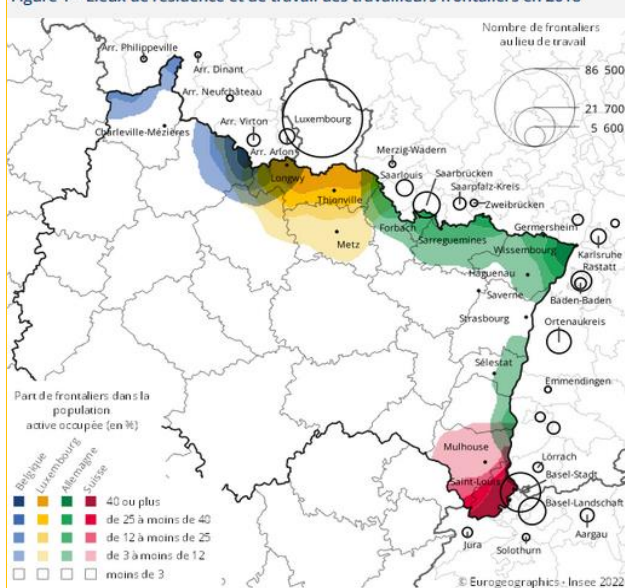
Clés de lecture : Le nombre de personnes en emploi a augmenté depuis 2020 mais cette dynamique de l'emploi tend à fléchir depuis 2023 avec un taux de chômage en légère hausse début 2024 (7,4% au 01/01/2024). La région reste marquée par le poids du secteur industriel et des catégories socio-professionnelles d'ouvriers et employés. 85% des actifs sont en CDI mais la part des emplois plus précaires tend à progresser (alternance, CDD..).

Forte attractivité résidentielle des territoires frontaliers sous l'influence des pôles d'emploi luxembourgeois, allemand et suisse

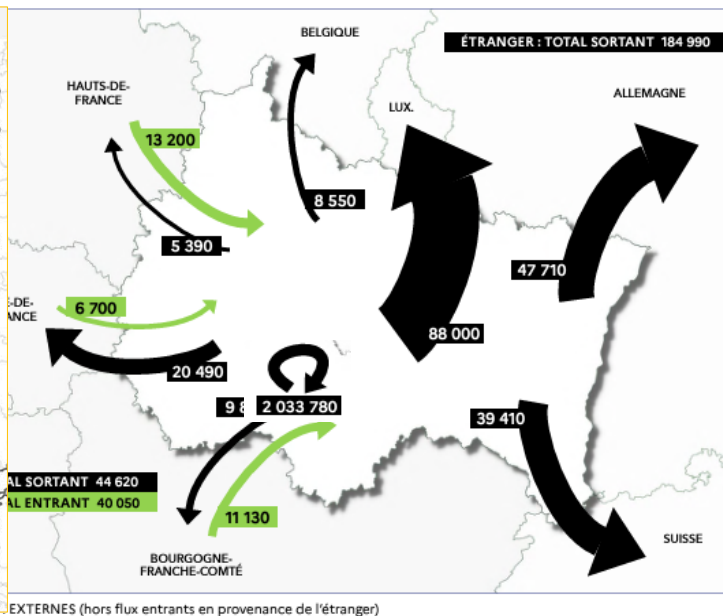
Une forte concentration de travailleurs frontaliers sur les franges Nord et Est et des flux de navetteurs domicile-travail externes principalement orientés vers le Luxembourg, la Suisse et l'Allemagne

Plus des trois quarts des flux

Figure 1 - Lieux de résidence et de travail des travailleurs frontaliers en 2018



Source : Insee - Recensement de la population 2019, exploitation principale



183 670
travailleurs frontaliers
(INSEE RP 2019)

Enjeux

- Tenir compte du fait frontalier ayant un impact fort sur le développement résidentiel des secteurs du Nord Lorraine et du Sud Alsace
- Veiller à diversifier l'offre et faciliter l'accès à un logement abordable dans un contexte de marché tendu sur les secteurs frontaliers

INSEE Analyses Grand Est N° 144 – 19 Mai 2022

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/6444588>

DREETS Grand Est - Portrait de territoires édition 2023

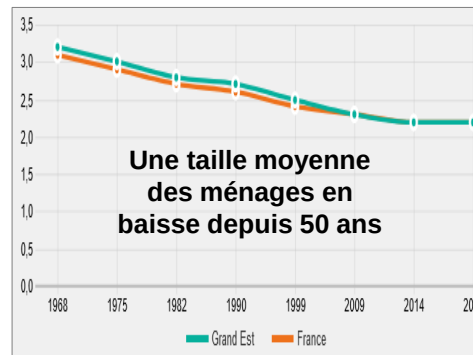
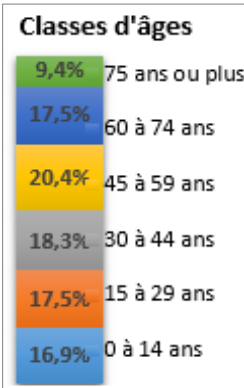
https://grand-est.dreets.gouv.fr/sites/grand-est.dreets.gouv.fr/IMG/pdf/pdt_2022_ge_v2.pdf

Clés de lecture : 183 670 travailleurs frontaliers sont allés travailler en 2018 au Luxembourg (48%), en Allemagne (26%), en Suisse (21,4%) et en Belgique (4,6%). Entre 1999 et 2018, ces flux de navetteurs frontaliers ont doublé vers le Luxembourg (+ 4,7% par an en moyenne), ils ont également augmenté vers la Suisse (+ 1 % par an) et vers la Belgique (+ 3,2 % par an); à l'inverse ils ont diminué vers l'Allemagne (- 1% par an en moyenne)

Plus de ménages de petite taille et une précarisation accrue pour les locataires en 2021

5,5 M d'habitants et 2,5 M de ménages

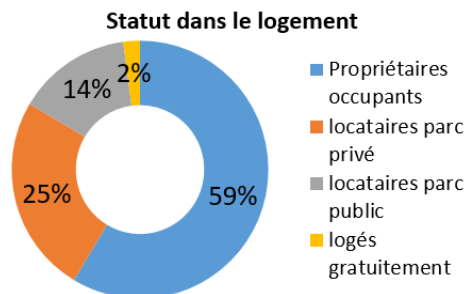
Grand Est (France)	
1 seule personne	36,7% (37,4%)
Couple sans enfant	27,5% (26%)
Famille monoparentale	9,4% (10%)
Couple avec enfant(s)	24,9% (24,8%)



36,7% de ménages isolés en 2020
(+13% en 10 ans)

Enjeux

- Adapter les politiques de l'habitat aux caractéristiques socio-économiques des ménages :
 - une taille des ménages en baisse
 - une pauvreté des ménages en hausse en 2021 par rapport à 2020

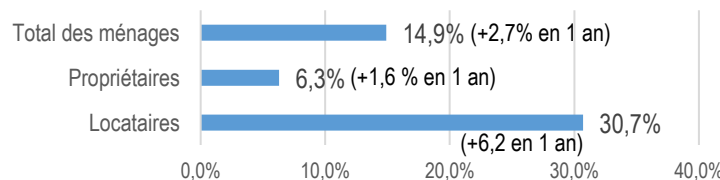


Médiane du revenu annuel disponible par unité de consommation (2021)

Grand Est : 22 960 €
France métropolitaine : 23 080€

Sources : - Insee-Recensement Population 2021 – *Filosofi pour revenus et pauvreté*
INSEE RP 2020 pour la composition des ménages, taille et statut dans le logement - *exploitations principales, géographie au 01/01/2023* // - ANCT

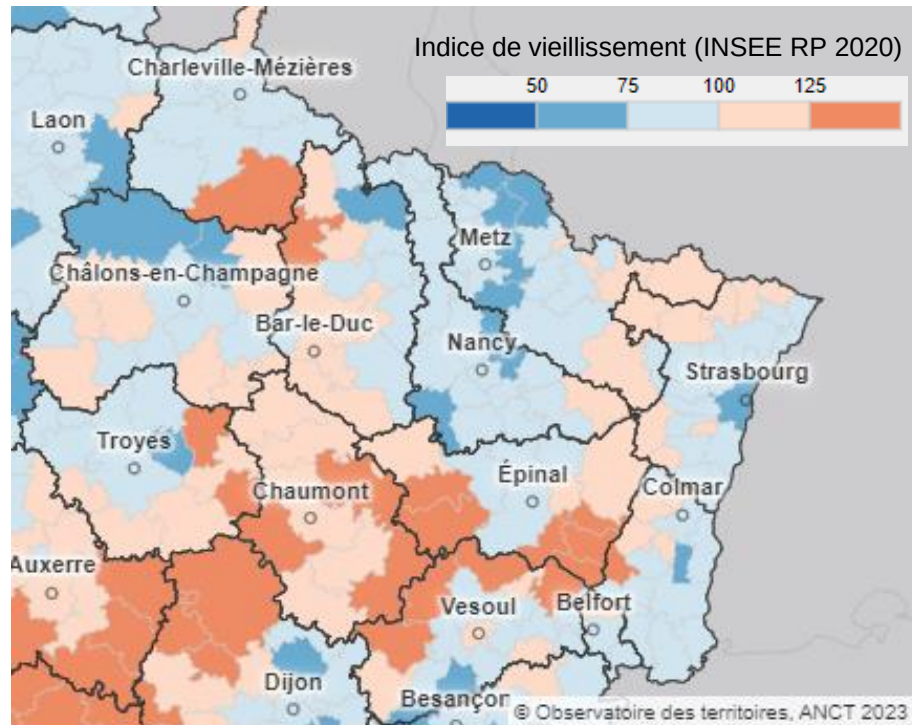
Un taux de pauvreté en hausse en 2021



Clés de lecture : La taille des ménages a diminué de 30% en 50 ans, une baisse tendant à ralentir depuis 10 ans. On compte ainsi davantage de ménages isolés et moins de couples avec enfants. Le taux de pauvreté a progressé en 2021 par rapport à 2020 et touche notamment plus les locataires, les jeunes de - de 40 ans, les familles monoparentales et de plus en plus de seniors dans les communes denses ou plus isolées en milieu rural.
(cf panorama de la pauvreté en Gd Est – INSEE dossier Gd Est n°15 Octobre 2023)

Un vieillissement de la population qui va encore se poursuivre dans les années à venir

Un indice de vieillissement en progression de 30% sur la dernière décennie



PROJECTIONS DE POPULATION DANS LE GRAND EST



80 ans ou plus
(en % de la population totale)



65 ans ou plus
(en % de la population totale)



INSEE Flash Grand Est n°64 – Novembre 2022
L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans. Plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées

**Près 1 habitant sur 3
serait un senior de plus
de 65 ans en 2070**

Enjeux

- Anticiper le phénomène du vieillissement dans les politiques de l'habitat
- Soutenir le maintien à domicile des personnes âgées à travers l'adaptation des logements et le développement de territoires inclusifs



Se référer à la Boîte à outil « Habitat et vieillissement » sur le site de la DREAL Grand Est
<https://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/impact-du-veillissement-sur-les-politiques-r6924>
En 2017, 74% des seniors de plus de 65 ans étaient majoritairement propriétaires occupants d'une maison individuelle (58% pour l'ensemble des ménages).



Clés de lecture: 5ème région la plus jeune en 2020 avec un indice de vieillissement de 88 (moyenne nationale de 84), le vieillissement déjà bien engagé sur les territoires ruraux va s'accélérer sur l'ensemble des territoires, avec une progression plus rapide en milieu urbain. En 2070, près d'un habitant sur 3 sera un senior de + de 65 ans contre 1 sur 5 en 2018.

Le Grand Est, région la plus exposée au risque de précarité énergétique

PORTRAIT DE LA RÉGION GRAND EST



24,3% de ménages exposés au risque de précarité énergétique liée au logement, soit **559 100 ménages**

560 000 ménages vulnérables
(portrait Grand Est- 2020)

Profil des ménages concernés

- 57% des ménages sont composés d'une personne, soit 321 400 ménages
- 47% ont plus de 60 ans, soit 264 300 ménages
- 36% sont des femmes seules, soit 202 300 ménages
- La majorité vit dans une maison : 54%, soit 302 900 ménages
- La plupart sont propriétaires : 53%, soit 297 200 ménages
- Une forte proportion utilise du gaz de ville : 29%, soit 162 900 ménages
- 35% des ménages ont un revenu inférieur au seuil de pauvreté, soit 196 400 ménages

Sources : Insee, Filosofi 2015, Fideli 2015, recensement de la population 2013 ; SDES, enquête Phébus 2013, Pégase 2015.

Clés de lecture : Les données sont issues des fiches territoires de l'Observatoire Régional de la Précarité Énergétique, sur la base de l'étude de l'Insee de janvier 2019 sur la vulnérabilité énergétique des ménages du Grand Est par rapport à leur logement. Près d'un quart des ménages éprouveraient des difficultés en Grand Est pour se chauffer contre 14,3% au niveau national, les dépenses destinées au chauffage et à l'eau chaude sanitaire représentant pour ces ménages au moins 8% de leurs revenus disponibles.

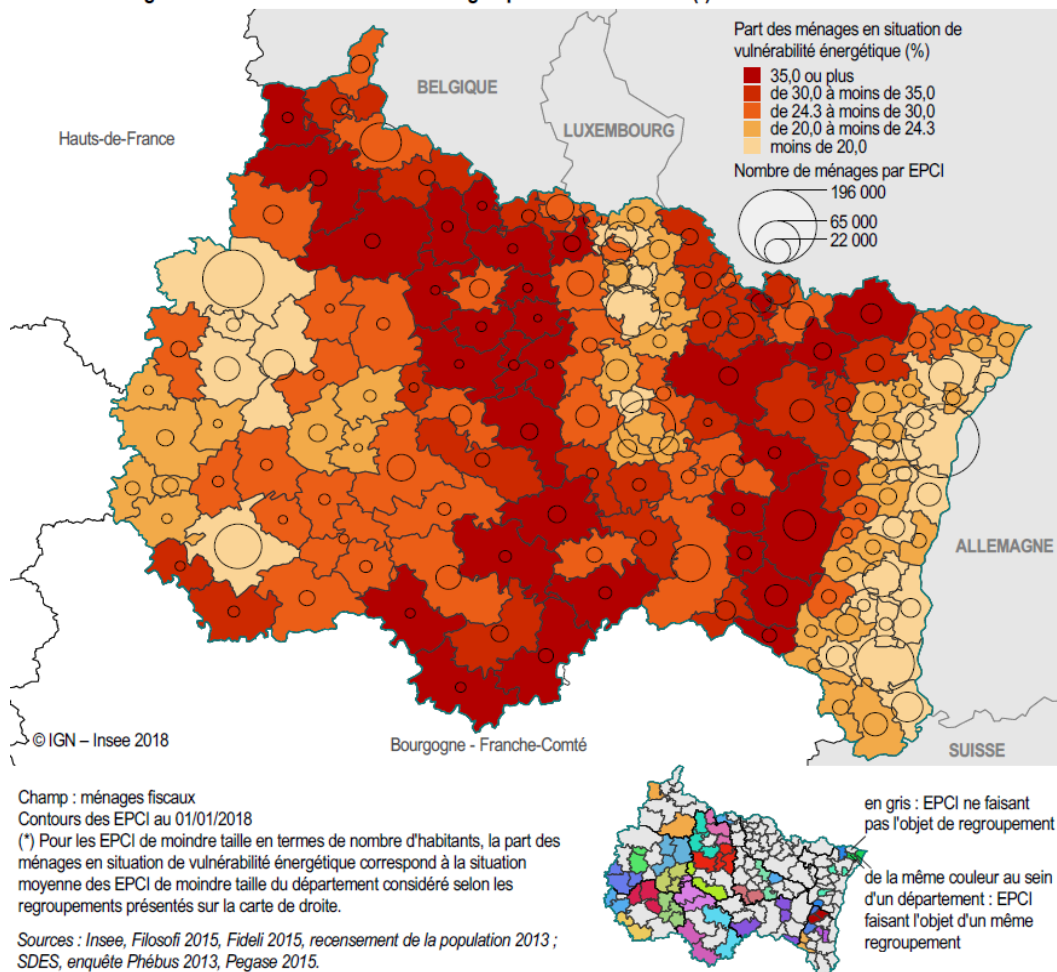
<https://observatoire.atmo-grandest.eu/nos-publications/>

Enjeux

- Une population énergétiquement vulnérable importante, surtout parmi les personnes âgées et les femmes seules
- Un potentiel de travaux important car beaucoup de propriétaires occupants de maisons individuelles construites avant les réglementations thermiques

Des territoires diversement touchés par la vulnérabilité énergétique

Part des ménages en situation de vulnérabilité énergétique au sein des EPCI (*) du Grand Est en 2015



200 000 ménages vulnérables sous le seuil de pauvreté

Enjeux

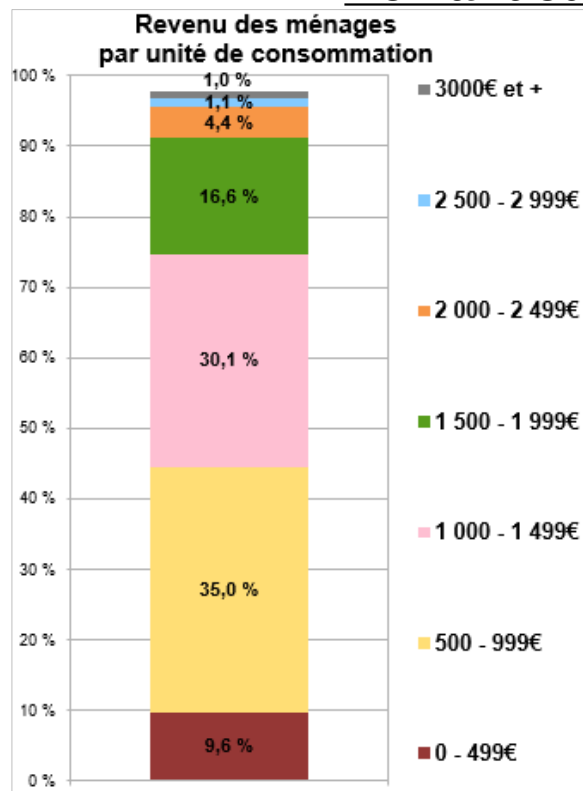
- En zone rurale, des taux de précarité très forts, pouvant aller jusqu'à 43%
- En zone urbaine, des ménages précaires qui cumulent les difficultés sociales: un taux de ménages sous le seuil de pauvreté pouvant avoisiner les 50%

INSEE Grand Est Dossier N°10 Janvier 2019 : « Vulnérabilité énergétique dans le Grand Est – <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3703441>

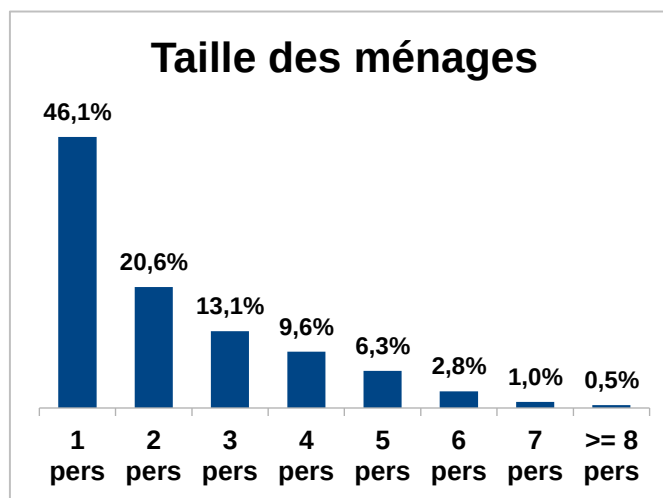
Clés de lecture: Le Grand Est ressort comme la région la plus touchée par la vulnérabilité énergétique pour se chauffer avec notamment une part importante de ménages en situation de précarité dans les zones rurales.

Des ménages isolés et sous le seuil de pauvreté, principaux demandeurs des logements sociaux

Demandeurs - Année 2022



Seuil de pauvreté 2022 :
1 090 € mensuel par unité de consommation
(le seuil de pauvreté est défini par 60% du revenu médian mensuel régional de 1 817€)



**Près de 2/3
de ménages
d'1 ou 2 personnes**

Enjeux

- Continuer à travailler à l'adéquation de l'offre en logement social avec les revenus des demandeurs
- Adapter l'évolution du parc social au profil des locataires

Clés de lecture : A l'échelle régionale, le plus grand nombre de demandes émane de personnes vivant seules (46,1 %).

Ce pourcentage varie de 42,8 % en Alsace à 46,1 % pour la Champagne-Ardenne.

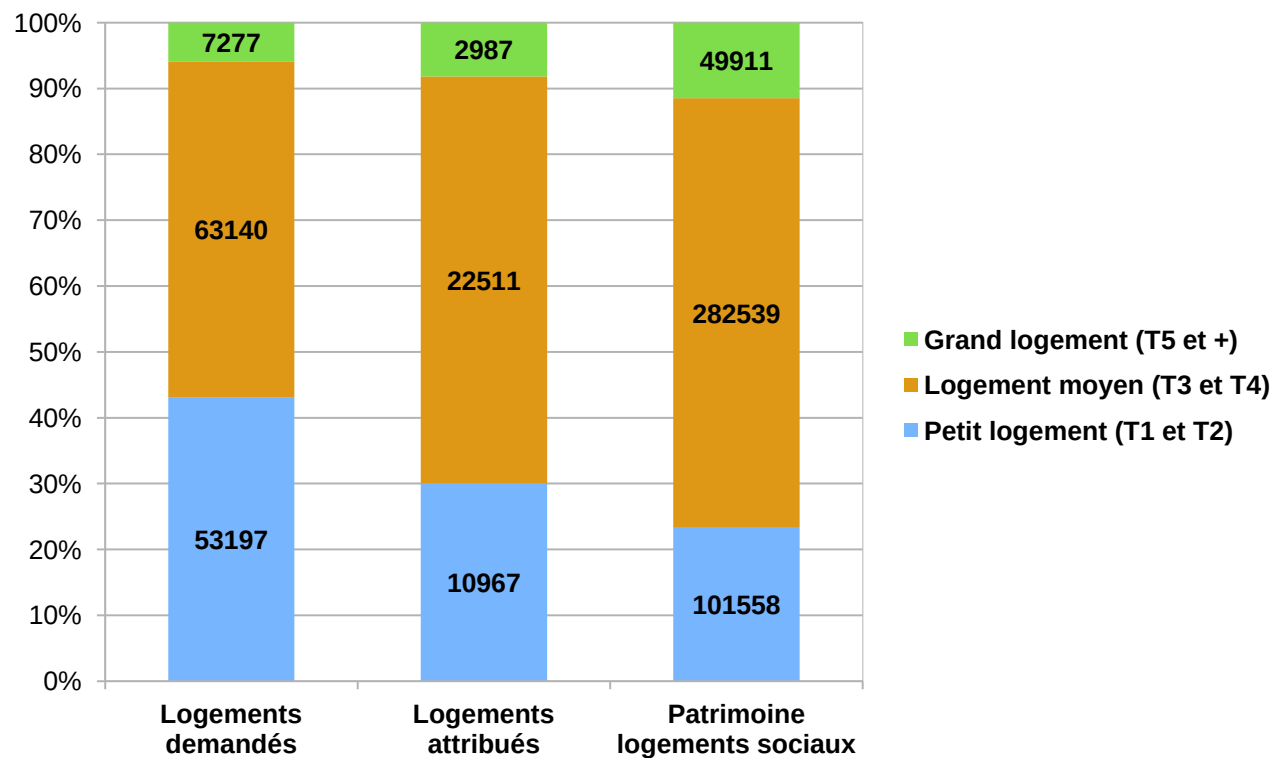
74,7 % des ménagers demandeurs, exprimés par unité de consommation, disposent d'un revenu inférieur à 1 500 €.

2,2 % des ménages demandeurs, exprimés par unité de consommation, disposant d'un revenu supérieur à 2 500 €.

Sources : SNE données 2022. **Point de vigilance :** Les données du SNE sont essentiellement déclaratives et sont renseignées par le demandeur lui-même.

Une majorité de logements sociaux de type T3 et T4 attribués

Demandes, attributions et patrimoine - Année 2022



123 614 demandes de logements sociaux en 2022

Enjeux

- Adapter la production pour une meilleure adéquation entre attribution et demande
- Poursuivre l'adaptation du parc vers davantage de petits logements

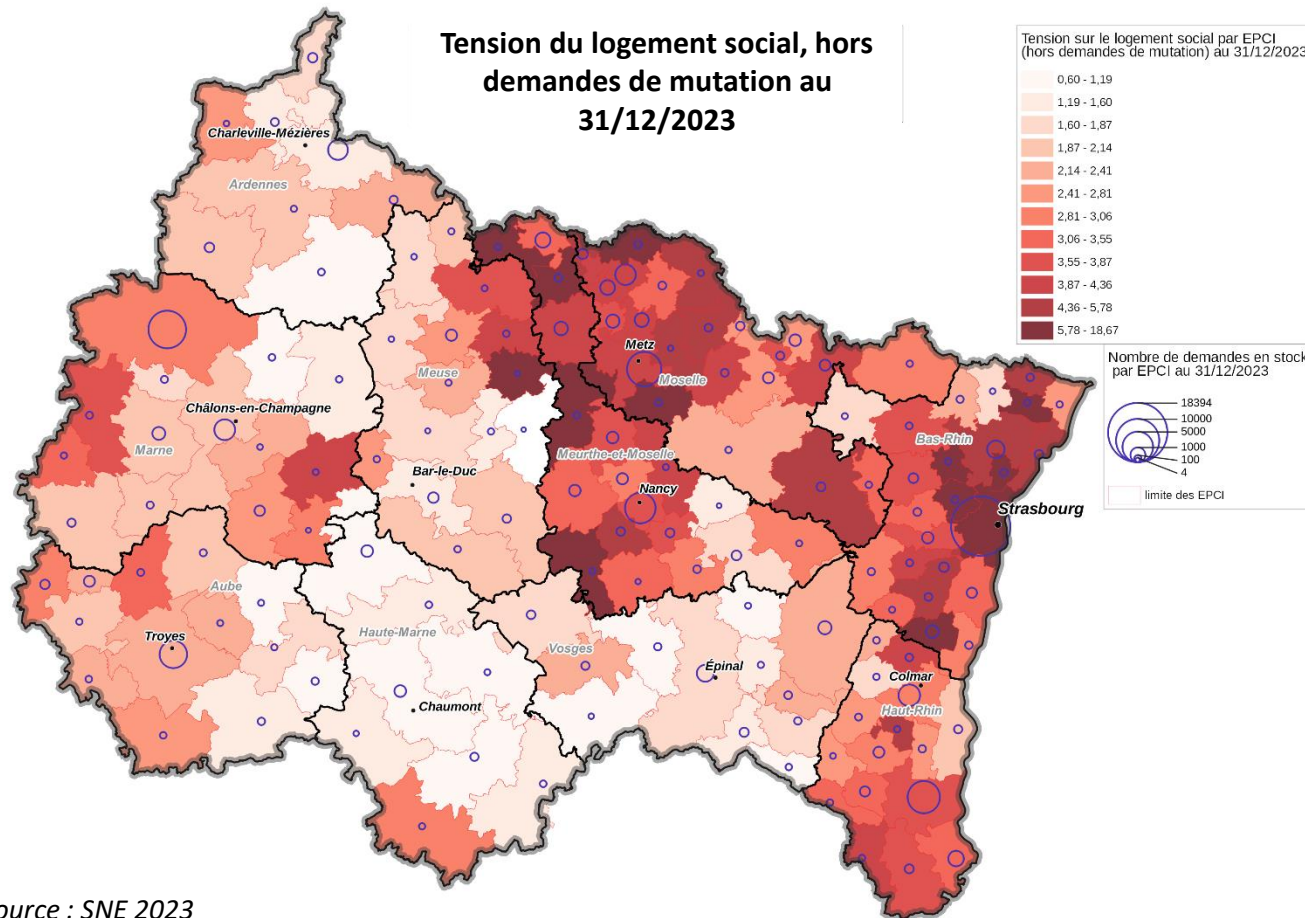
Clés de lecture : 23,4 % du parc de logements sociaux est constitué de T1/T2 en 2022 contre 21 % en 2017.

En 2022, il y a eu 123 614 demandes pour 36 465 attributions de logements sociaux.

La tension est la plus forte sur les petits logements (T1 et T2) avec 43% des demandes pour seulement 30% des attributions.

Sources : SNE données de l'année 2022 – RPLS au 01/01/2022

Une tension de la demande en logements sociaux globalement faible



Source : SNE 2023

Clés de lecture : La tension du logement social est définie par le rapport entre le nombre de demandes de logement social (hors mutation) en stock au 31/12/2023 et le nombre d'attributions (hors mutation) effectuées entre le 01/01/2023 et 31/12/2023. En 2023, au total 83 747 demandes étaient en stock au 31/12/2023 pour 25 880 attributions réalisées (hors mutation), soit une tension régionale moyenne de 3,2, inférieure à la tension nationale de 5,9. La plus forte tension concerne la CC Terre de Lorraine du Longuyonnais (18,7), la CC du Pays de la Zorn (15,2) et la CC du Sud Messin (9,5).

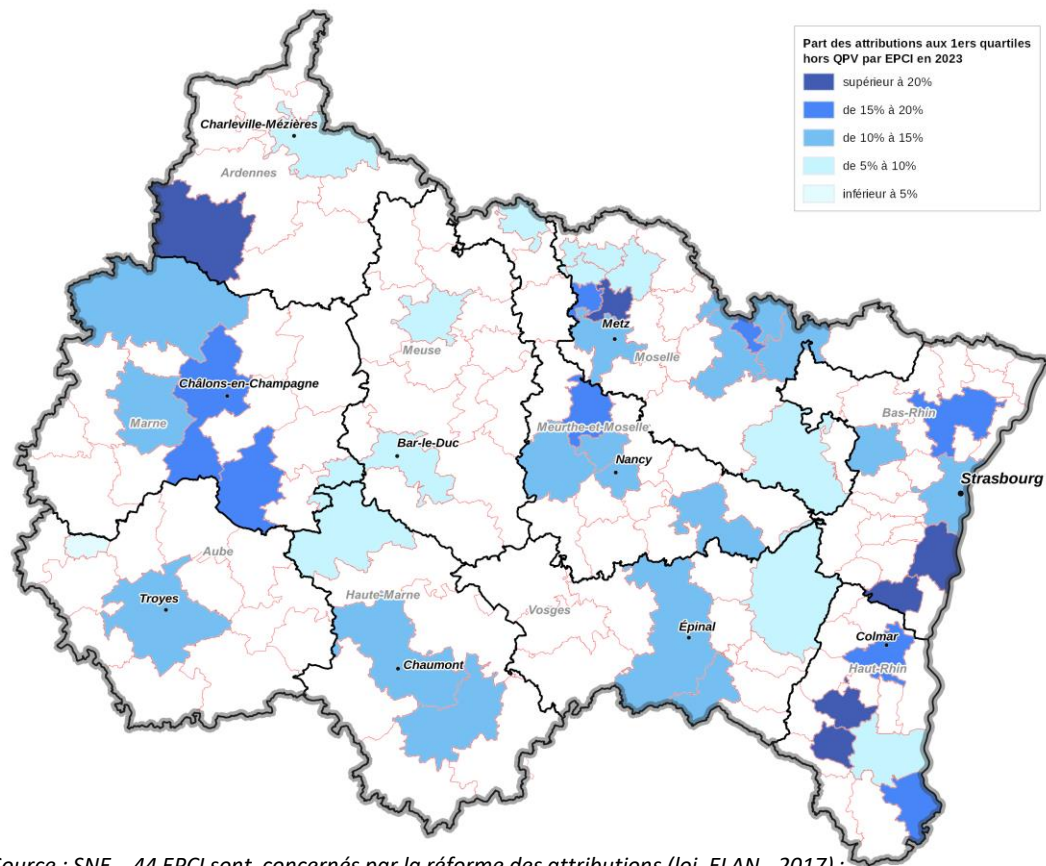
En moyenne 3,2 demandes par logement attribué, (hors demandes de mutation)

Enjeux

- Une tension régionale relativement faible, qui masque cependant de fortes disparités locales
- Rendre le ménage acteur de sa demande, en développant la saisie et la mise à jour de sa demande en ligne

Des attributions de logements sociaux à rééquilibrer socialement

Part des attributions aux 1ers quartiles hors QPV par EPCI en 2023



**13% des attributions
au 1^{er} quartile en QPV**

Enjeux

- Rééquilibrer les attributions hors QPV en faveur des ménages à faibles ressources (1^{er} quartile) vers l'objectif de 25 %
- Renforcer la mixité sociale en QPV
- Finaliser les conventions intercommunales d'attribution (CIA) en fixant des objectifs conformes aux enjeux territoriaux et à la structure du parc existant

Clés de lecture : Source : SNE. 44 EPCI sont concernés par la réforme des attributions (loi ELAN - 2017) :

- Au moins 25% des attributions hors QPV doivent être destinées aux 25% des demandeurs les plus pauvres (ou ménages relogés dans le cadre des projets ANRU),

- Au moins 50% des attributions en QPV doivent être consacrées aux ménages autres que ceux du 1^{er} quartile.

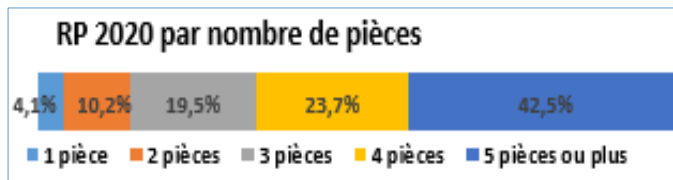
Le niveau du 1^{er} quartile des ressources des demandeurs de logement social est déterminé chaque année par EPCI. Ressources prises en compte selon les ressources mensuelles du foyer déclarées dans le SNE.

Un parc existant à faire évoluer pour s'adapter aux besoins

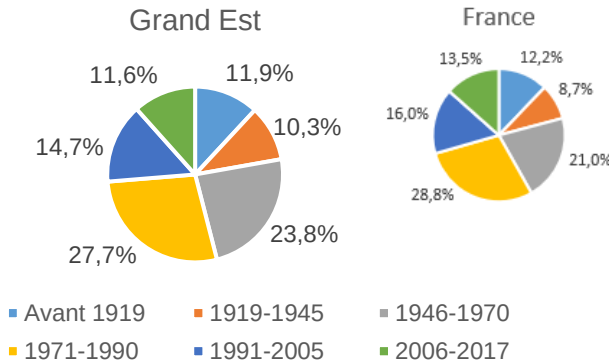
2,9 Millions de logements
dont 85% de logements privés et 15% de logements sociaux

Catégorie de logements	Nombre	% Gd Est	% France
Résidences principales	2 515 410	86,9	82,1
Résidences secondaires et logements occasionnels	107 851	3,7	9,7
Logements vacants	272 593	9,4	8,2

Type de logements	Nombre	% Gd Est	% France
Maisons	1 615 886	55,8	55,2
Appartements	1 253 904	43,3	43,7



Un parc ancien plus important en Grand Est
(46% du parc date d'avant 1970 contre 42% au niveau national)



46 % des logements
ont été construits il y a
plus de 50 ans

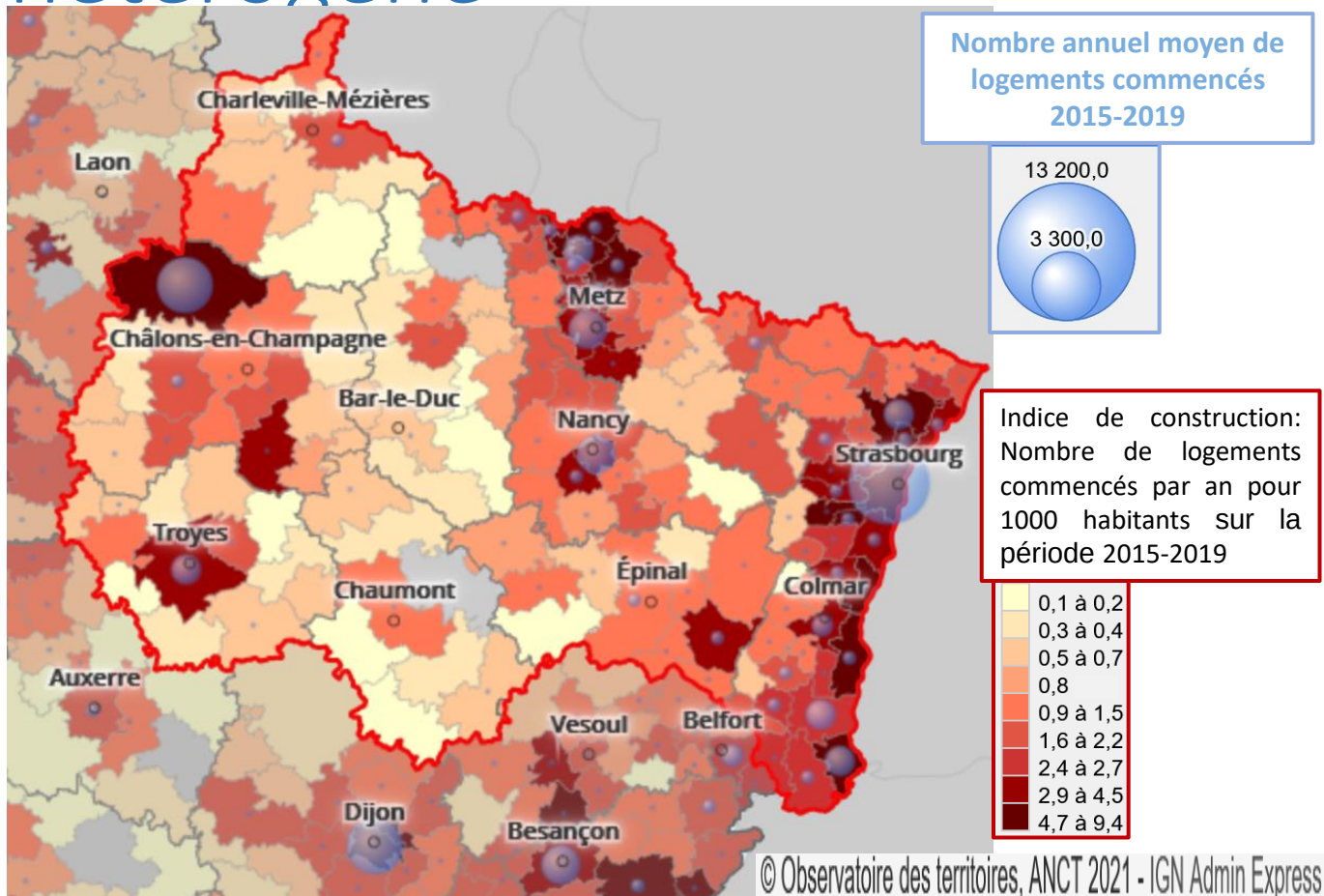
Enjeux

- Poursuivre l'évolution nécessaire du parc de logements :
- ✓ une forte part de logements anciens à rénover
- ✓ une adaptation nécessaire à l'évolution de la taille des familles
- ✓ une artificialisation des sols à maîtriser

Source : Insee, RP2020 exploitation principale, géographie au 01/01/2023

Clés de lecture: Le Grand Est se caractérise par un parc résidentiel avec plus de résidences principales et un taux de vacance plus élevé qu'au niveau national, un bâti plus ancien et une prédominance de grands logements.

Une dynamique de construction hétérogène



20 360 logements / an
commencés en moyenne
sur la période 2015-2019

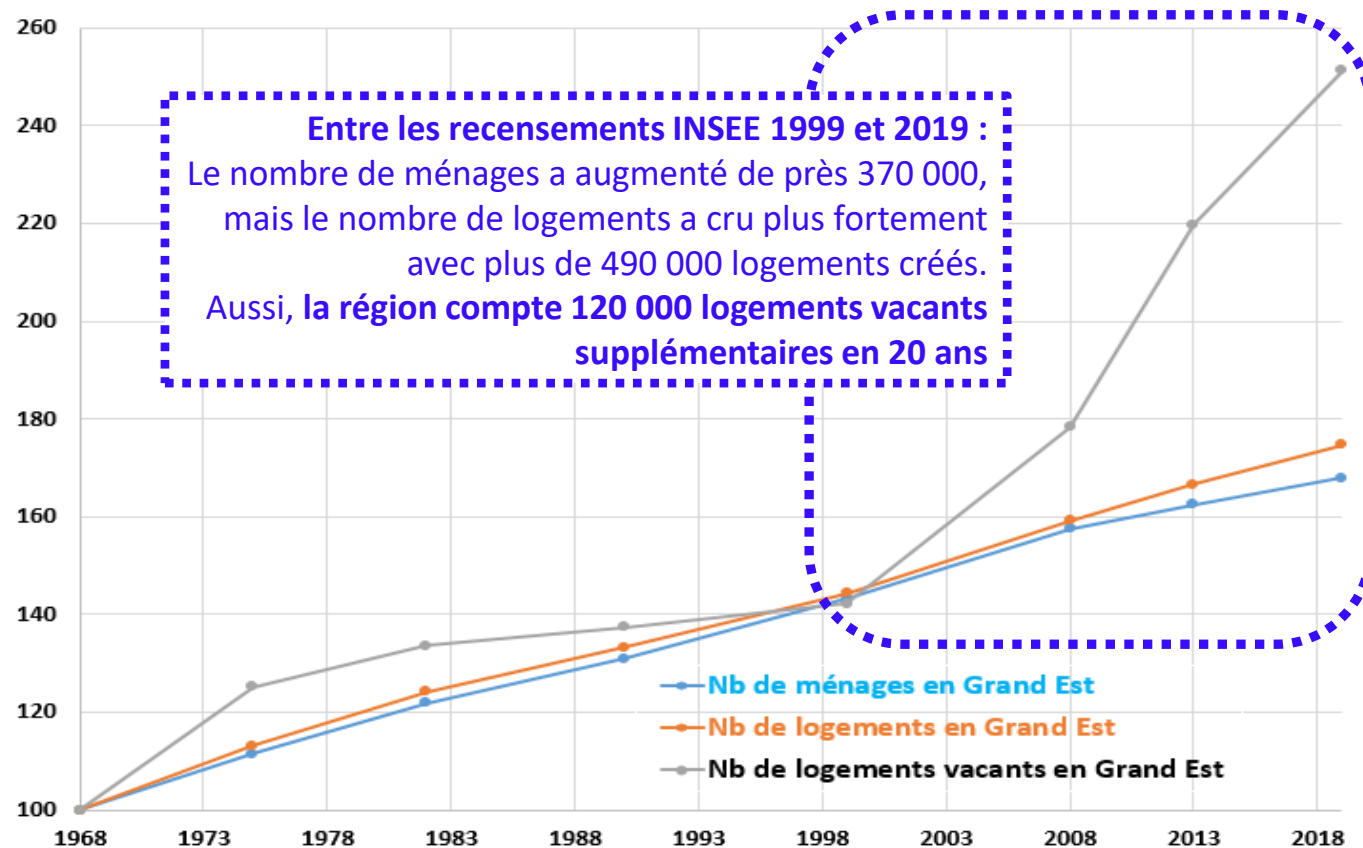
Enjeux

- Prendre en compte les dynamiques contrastées à l'échelle régionale
- Maintenir un équilibre des territoires, tout en s'adaptant à leur évolution démographique
- Préserver un équilibre entre réhabilitation et construction neuve

Clés de lecture : Les dynamiques constructives sont fortes dans les pôles les plus urbanisés et en particulier au niveau des zones transfrontalières (proximité du Luxembourg et de la Suisse, et le secteur strasbourgeois). Sur la période 2015-2019, l'indice moyen de construction dans le Gd Est est de 3,1 inférieur à l'indice moyen national de 4,7.

Sources : - Sit@del : Logements commencés en « date réelle » de 2015 à 2019 Parc de logements : issu du RP INSEE 2015

Un rythme régional de construction globalement supérieur à l'évolution des ménages depuis 20 ans



Base 100 = Année 1968

Source : INSEE séries historiques des recensements de la population

Clés de lecture : Ces courbes représentent les évolutions des ménages, des logements et des logements vacants. Le rythme de construction de logements a globalement suivi l'évolution des ménages jusqu'au recensement 1999. Au contraire, entre les recensements 1999 et 2018 le taux de vacance a fortement augmenté (+ 3 points, en passant de 6,5% à 9,5%), du à des rythmes de construction très supérieurs à l'augmentation du nombre de ménages

1 nouveau logement vacant pour 4 logements construits entre 1999 et 2019

Enjeux

- Planifier l'évolution à moyen et long terme du parc de logements
- Veiller à l'évolution du niveau de la vacance
- Poursuivre la mutation des parcs
- Valoriser l'outil OTELO d'estimation des besoins en logements

Des besoins estimatifs en logement à adapter aux enjeux locaux

A titre indicatif : Exemple d'un scénario de maintien du taux de vacance

 21047 Besoins TOTAL	 15161 Besoins en FLUX	 5886 Besoins en STOCK
Besoins en FLUX sur 1 an		Besoins en STOCK sur 1 an
Evolution démographique	11 869	Hors logement 1 629
Renouvellement du parc	1 604	Hébergés 2 122
Variation des logements vacants	1 297	Inadéquation financière 1 649
Variation des résidences secondaires	390	Mauvaise qualité 68
TOTAL	15 161	Inadéquation physique 85
		Besoin interne au parc social 333
		TOTAL 5 886

21 000 solutions-logement
estimées pour satisfaire
tous les besoins annuels

Enjeux

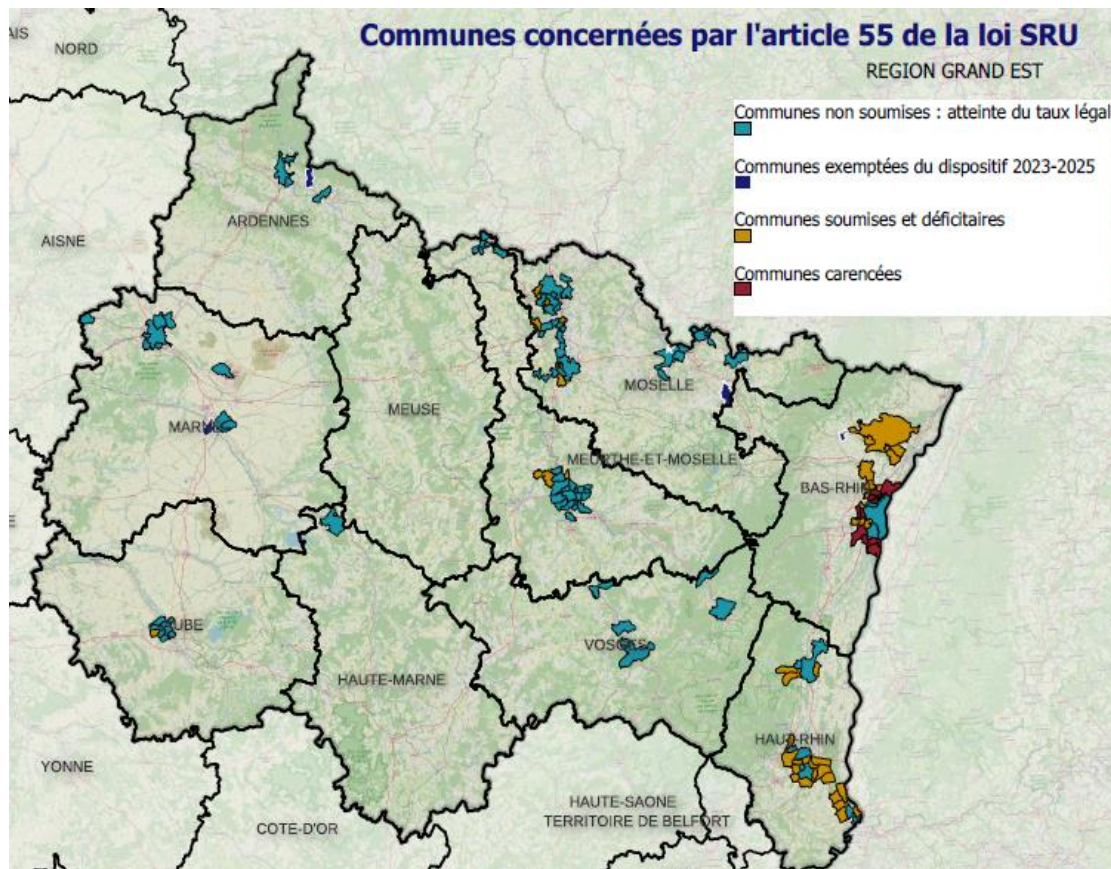
- Une production de logements à réguler pour maîtriser l'étalement urbain et le niveau de vacance des logements
- Des solutions de logements à adapter aux enjeux des territoires
- Une nouvelle approche à conforter dans les PLH

OTELO constitue une base de dialogue entre l'Etat et les collectivités (et leurs agences d'urbanisme ou bureaux d'études) pour estimer les besoins et rechercher des solutions appropriées

Clés de lecture : Les besoins estimatifs en logements sont établis à partir de l'Outil pour la territorialisation des besoins en logements (**OTELO disponible gratuitement sur <https://otelo.developpement-durable.gouv.fr/>**). Les besoins en flux renvoient aux besoins futurs des territoires (issus du calcul du point mort); les besoins en stock renvoient aux besoins présents liés au « mal logement »

Répondre aux objectifs de mixité sociale

Bilan SRU 2020-2022



Source : DREAL Grand Est, fichiers 2023

Clés de lecture : 46 communes étaient soumises au bilan triennal 2020-2022 au titre de l'article 55 de la loi SRU. Les 21 communes (situées en Meurthe-et-Moselle, dans le Bas-Rhin et dans le Haut-Rhin) qui n'ont pas atteint leurs objectifs quantitatifs et/ou qualitatifs sont entrées en procédure de carence. A l'issue de la procédure, 10 arrêtés de carence ont été retenus pour des communes toutes situées dans le Bas-Rhin.

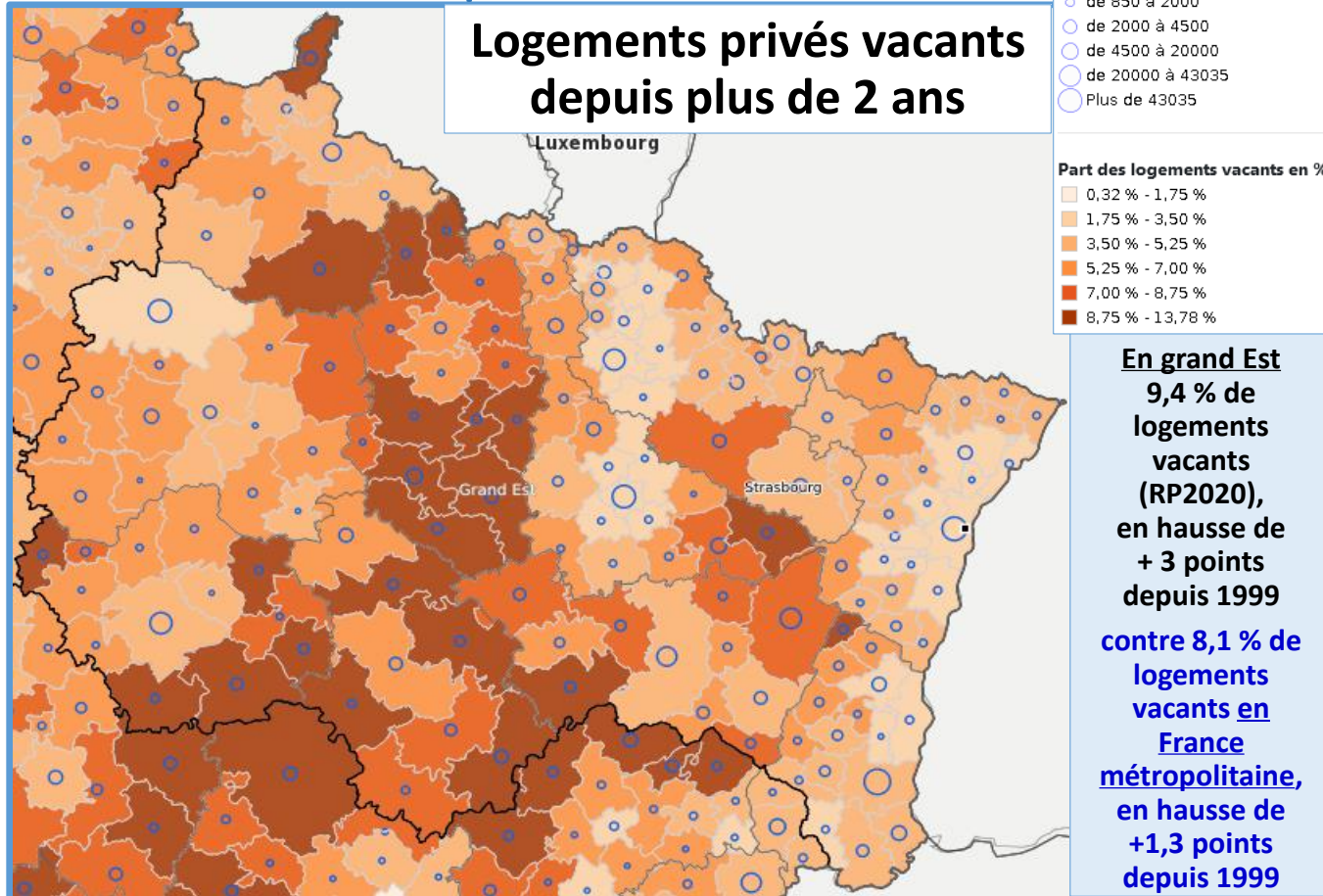
10 communes carencées
à l'issue du
bilan triennal 2020-2022

Enjeux

- Renforcer l'accès au logement social dans les zones tendues
- Rattraper le retard dans les communes SRU déficitaires selon les nouvelles modalités de la loi 3DS
- Mettre en place les Contrats de Mixité Sociale

Une vacance des logements plus forte et en hausse marquée

Logements privés vacants depuis plus de 2 ans



272 593 logements vacants, dont 43 % depuis + de 2 ans

Enjeux

- Encourager la mobilisation des logements vacants contribuant à redynamiser les centres villes
- Déployer au niveau local le « plan national de mobilisation des logements vacants »
- Créer une synergie régionale autour de la démarche de lutte contre la vacance grâce aux territoires pilotes

Clés de lecture : Même si les territoires les plus ruraux sont globalement les plus touchés par la vacance, les centres des pôles urbains le sont également vis-à-vis de leur périphérie. Ces observations nous invitent à nous questionner sur les problématiques d'étalement urbain et de solidarité territoriale.

Sources : Carte DGALN-Fichier LOVAC au 1/1/2021 <https://www.data.gouv.fr/fr/reuses/cartographie-dynamique-sur-la-vacance-de-longue->

d'après Insee-Recensements de la population 1999 et 2020
Panorama des enjeux Habitat § Hébergement

Un parc de logements sociaux qui se transforme progressivement

434 007 logements sociaux au 1/1/2022

dont 31,1 % situés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)

Typologie des logements sociaux

85,3 % de logements collectifs
13,2% de logements individuels
1,5 % de logements étudiants

23,5% de T1-T2

Une production de petites typologies à conforter dans le parc social

Enjeux

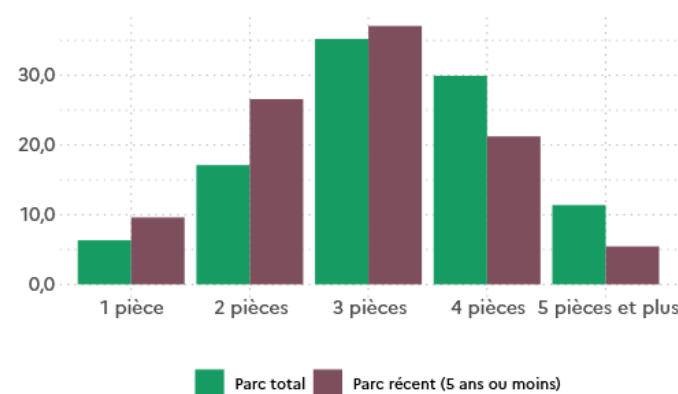
- Un équilibre territorial du logement social à poursuivre et à coordonner entre les programmations ANRU et de droit commun
- Une adaptation de la typologie des nouveaux logements sociaux à celle des ménages à conforter

36,2 % de T1-T2
dans le parc récent
(de moins de 5 ans)

contre **23,5%**
dans le parc total

Répartition régionale des logements sociaux selon le nombre de pièces au 01/01/2022

Unité : %

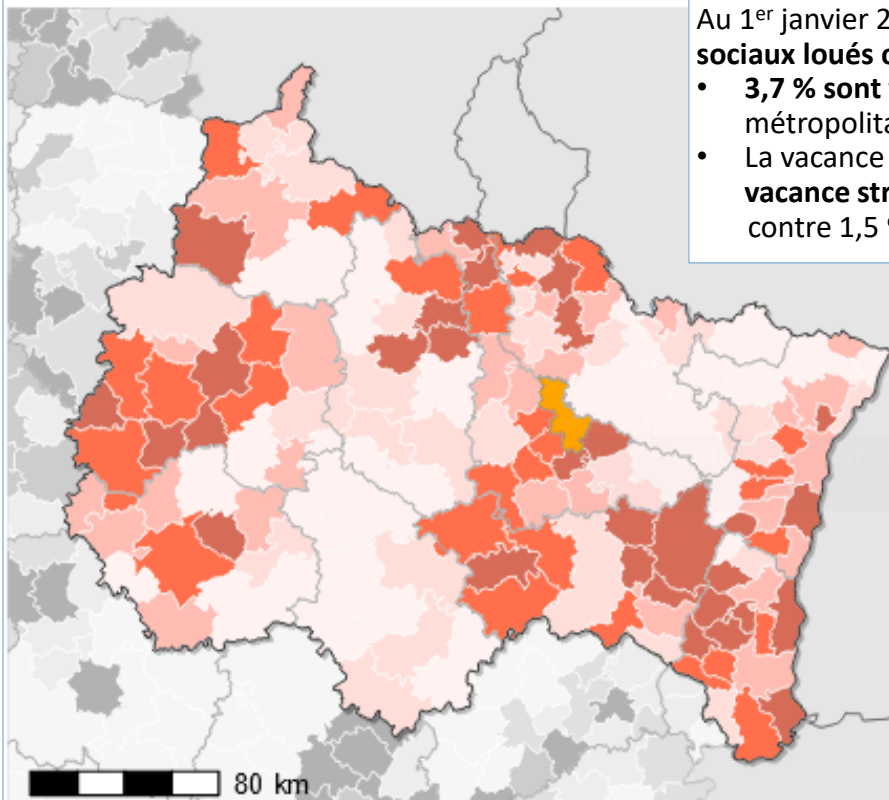


https://dreal.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/parc_social/2022/grand_est/index.html

Sources : SDES, RPLS au 1^{er} janvier 2022

Un parc social frappé par la vacance mais moins que le parc privé

Taux de vacance structurelle par EPCI au 1er janvier 2022



https://dreal.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/parc_social/2022/grand_est/tension.html

14 908 logements sociaux sont vacants en Grand Est
dont 9 021 vacants depuis plus de trois mois.

Au 1^{er} janvier 2022, sur 398 891 logements sociaux loués ou proposés à la location :

- 3,7 % sont vacants, contre 2,7 % en France métropolitaine.
- La vacance de plus de trois mois, dite « vacance structurelle » est de 2,3 %, contre 1,5 % au niveau national.

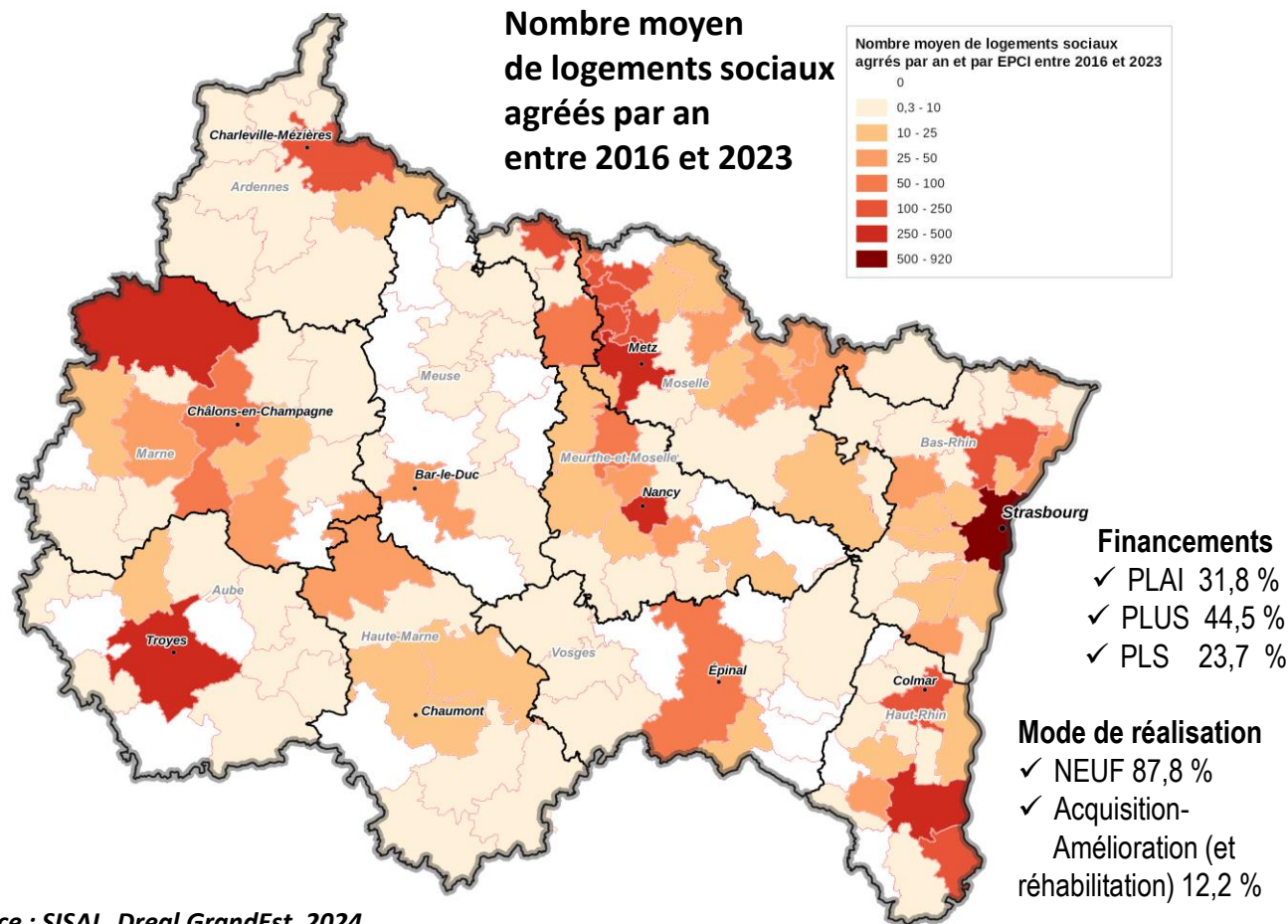
2,3% de vacance de + de 3 mois

Enjeux

- Une vacance plus élevée en Grand Est qu'en France métropolitaine
- Des motifs de la vacance à approfondir
- Une articulation à trouver entre démolitions et réhabilitations lourdes sur les secteurs détendus

Source : SDES, RPLS au 1er janvier 2022

Une production de logements sociaux concentrée sur les grands pôles



5 660 logements sociaux financés / an entre 2016 et 2022

Enjeux

- Élaborer la programmation en fonction des objectifs des PLH et des conventions de délégation des aides à la pierre
- Adapter la programmation par typologie financière en renforçant l'offre à loyers très maîtrisés
- Poursuivre une programmation vertueuse en matière de sobriété foncière

Source : SISAL, Dreal GrandEst, 2024

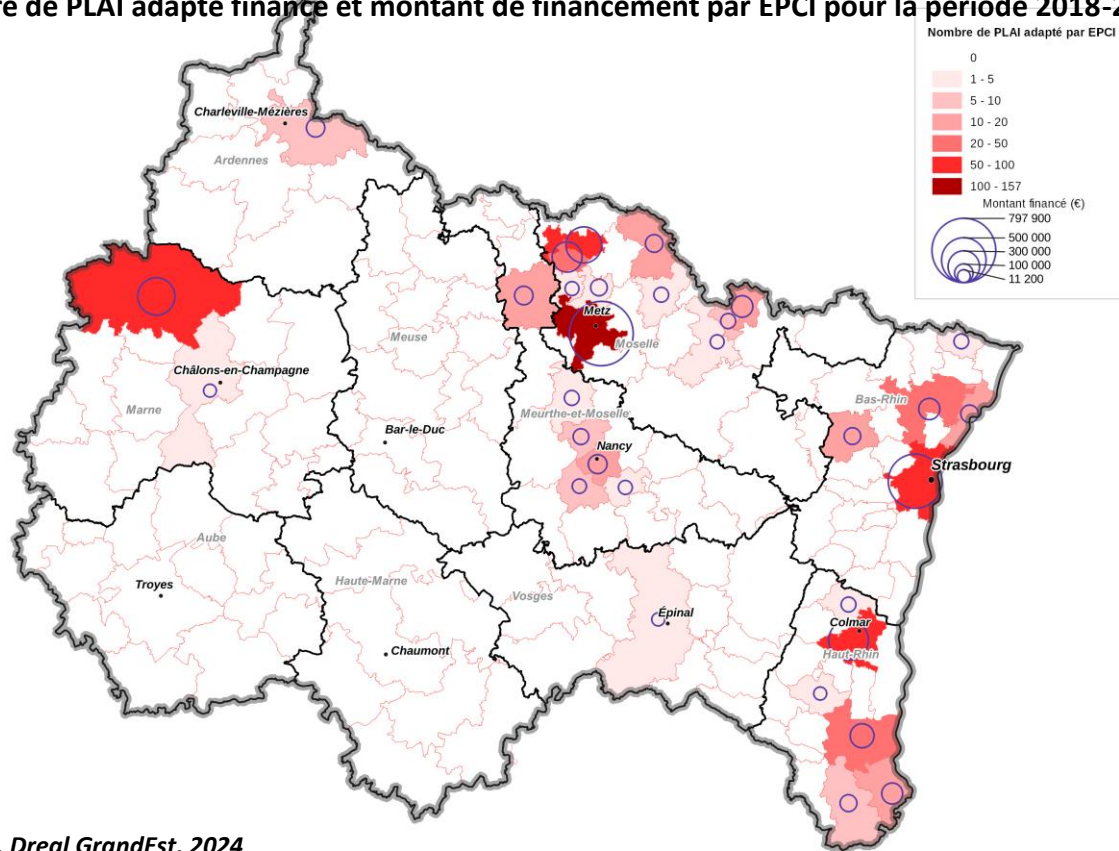
Clés de lecture : Agréments de logements sociaux accordés en moyenne annuelle sur la période 2016-2022. Ils font l'objet d'un financement par le Fonds national des Aides à la Pierre (FNAP) créé en 2016.

Le FNAP a également financé la démolition de 549 logements sociaux / an en moyenne de 2019 à 2022

Habiter le Grand Est
Adapter le parc de logements

Le logement adapté, une solution de logements, autonomes et accompagnés, en réponse aux besoins des personnes cumulant des difficultés

Nombre de PLAI adapté financé et montant de financement par EPCI pour la période 2018-2023



1 030 logements financés entre 2018 et 2023

Enjeux

- Favoriser l'accès direct à un logement pérenne et autonome adapté aux besoins des plus fragiles, et notamment les personnes à la rue
- Sécuriser le parcours résidentiel des ménages, en prévenant les ruptures au travers d'un accompagnement pluridisciplinaire
- Offrir, sur la durée, une gestion locative adaptée et, le cas échéant, un accompagnement ciblé sur le logement, selon les besoins des occupants.

Source : SNE, Dreal GrandEst, 2024

Clés de lecture : Le FNAP a financé 1 030 « PLAI adapté » entre 2018 et 2023 pour un montant total de 4 603 760 €
L'offre est fortement concentrée sur le sillon mosellan, Reims, Colmar, Nancy, aux portes du Luxembourg, le sud Haut-Rhin et sur les principaux pôles urbains.

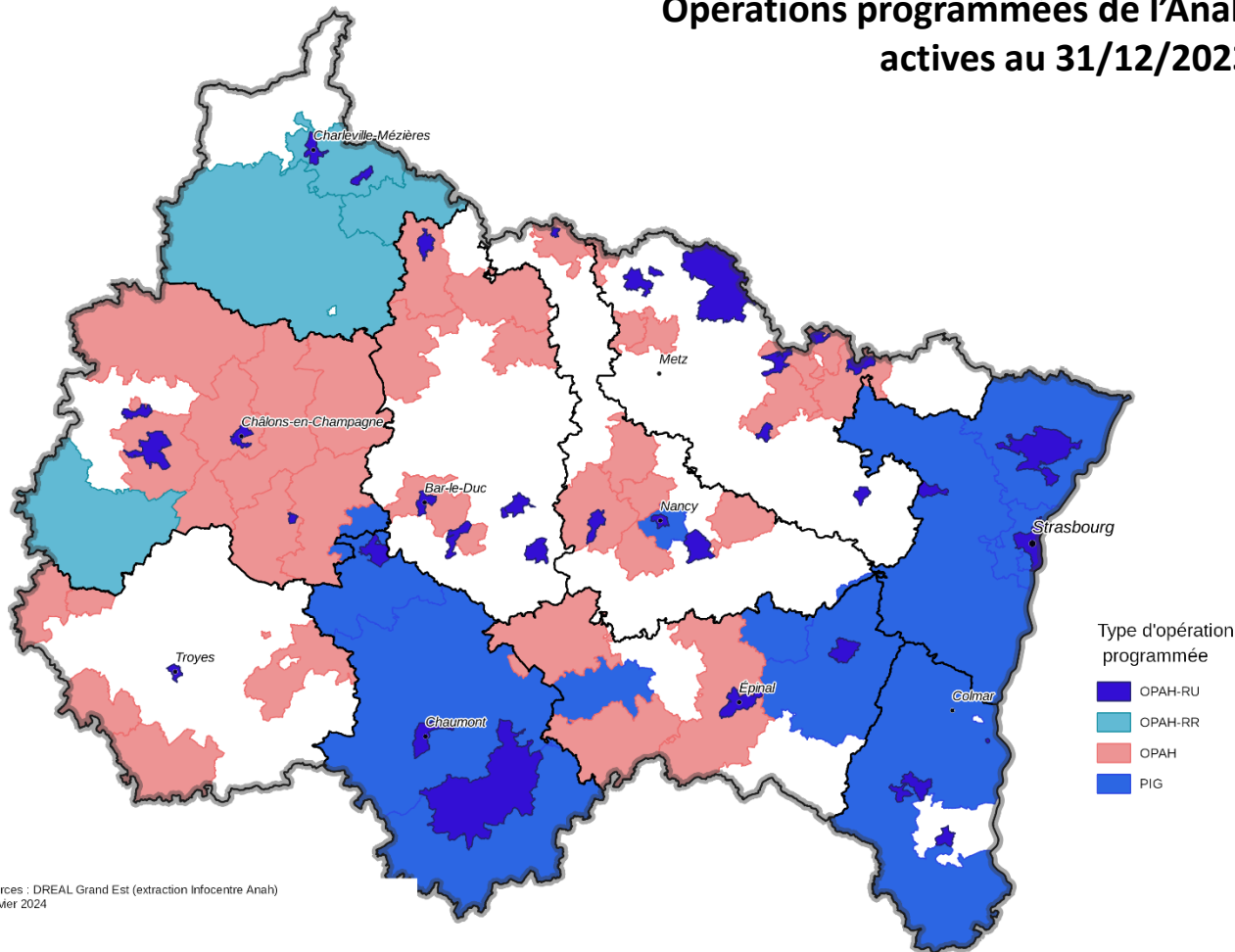
Couvrir le territoire par des opérations programmées afin de structurer la rénovation de l'habitat

Opérations programmées de l'Anah
actives au 31/12/2023

85 opérations
programmées

Enjeux

- Améliorer l'habitat via un programme dimensionné aux enjeux du territoire
- Mieux accompagner les ménages au travers du déploiement de Mon Accompagnateur Rénov'
- Préparer progressivement le déploiement du nouveau Service Public de la Rénovation de l'Habitat



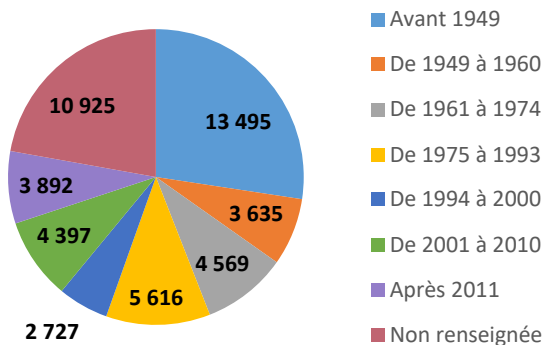
Sources : DREAL Grand Est (extraction Infocentre Anah)
Janvier 2024

Connaître le parc de copropriétés avec les données du Registre des copropriétés

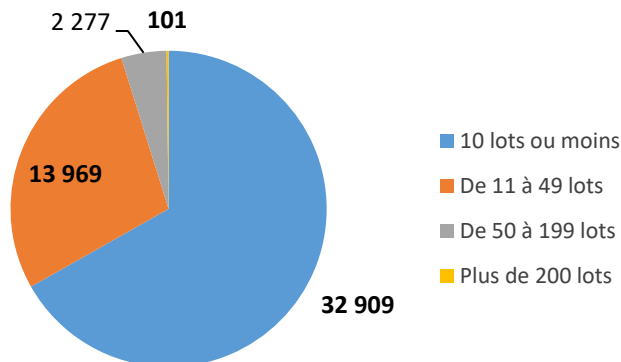
49 256
copropriétés
immatriculées

677 274
logements

Période de construction

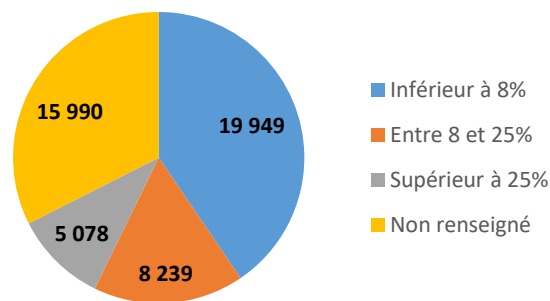


Taille des copropriétés



95% des copropriétés ont moins de 50 lots

Taux d'impayés



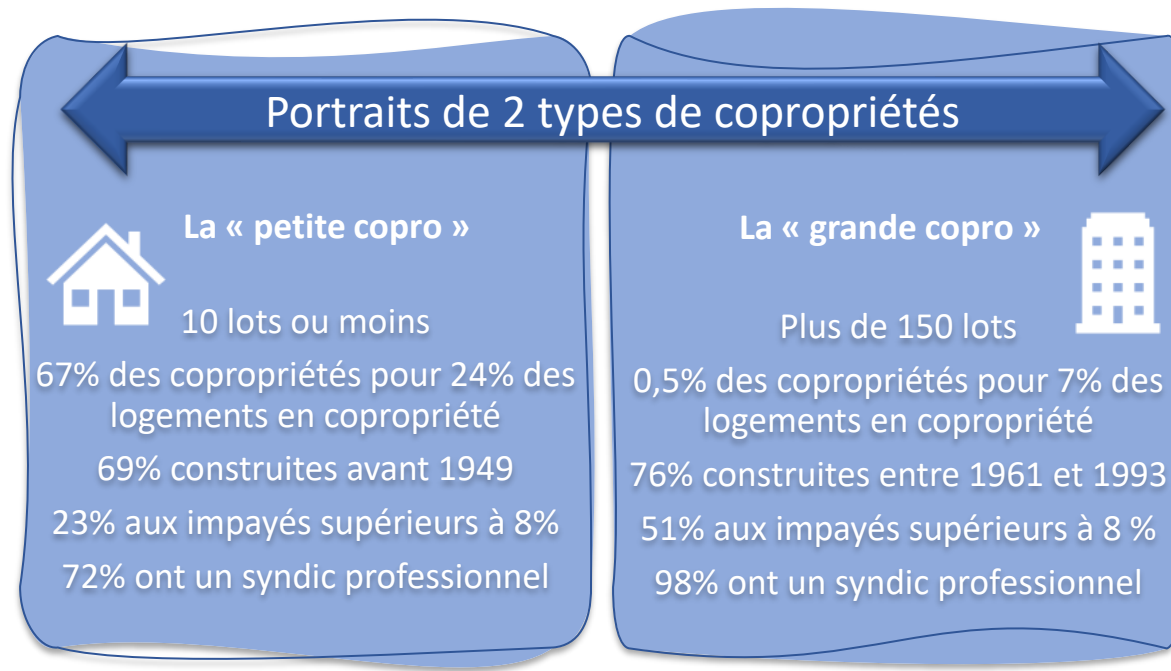
Enjeux

- Mieux qualifier et observer le parc de copropriétés grâce aux données du registre
- Réaliser un premier diagnostic à l'échelle du territoire en s'appuyant sur les données du registre
- Encourager par des actions spécifiques l'inscription des copropriétés et le remplissage des données

Clés de lecture: 95% des copropriétés enregistrées comptent moins de 50 lots. 44% datent d'avant 1974. Sur 33266 copropriétés ayant déclaré des impayés, 40% ont des taux d'impayés > à 8%.

Source : Registre d'immatriculation des copropriétés de l'ANAH (extraction au 31/12/2023 à l'échelle du Grand Est), <https://www.registre-coproprietes.gouv.fr>

Des typologies de copropriétés à repérer pour mieux les accompagner



25% des logements en copropriétés sont en copropriété potentiellement fragile

Enjeux

- Tenir compte des caractéristiques des copropriétés pour mettre en œuvre une stratégie territoriale adaptée
- Sensibiliser les collectivités et les copropriétaires à la rénovation énergétique
- Intervenir en amont pour limiter le risque de tomber dans une spirale de déqualification

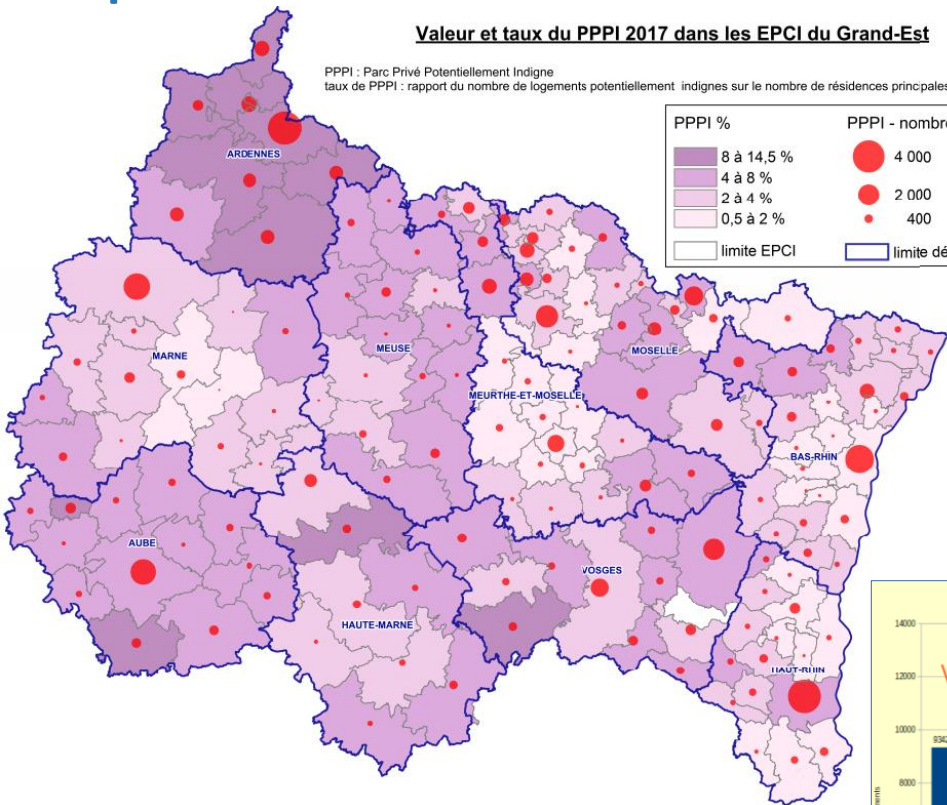
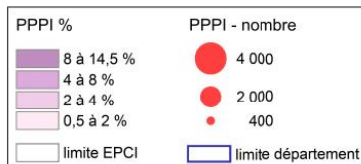
Clés de lecture: 67% des copropriétés sont de petite taille avec un bâti majoritairement ancien et un taux d'impayés > à 8% assez significatif. Les grandes copropriétés en nombre beaucoup plus restreint, sont plus récentes mais montrent un taux d'impayés > à 8% élevé.

Source : registre d'immatriculation des copropriétés de l'ANAH (extraction au 31/12/2023), calculs hors données non renseignées

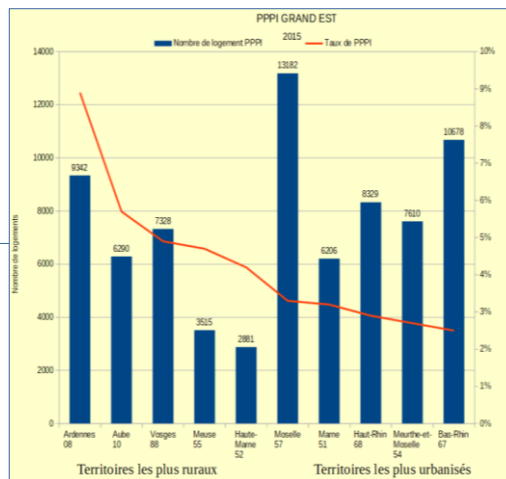
Habitat indigne : le Grand-Est particulièrement impacté

Valeur et taux du PPPI 2017 dans les EPCI du Grand-Est

PPPI : Parc Privé Potentiellement Indigne
taux de PPPI : rapport du nombre de logements potentiellement indignes sur le nombre de résidences principales privées



- L'habitat indigne représente **3,6 %** du parc privé dans le Grand-Est.
- Les secteurs urbains présentent un nombre important de logements potentiellement indignes, plus particulièrement en **Moselle** et dans le **Bas-Rhin**.
- D'autres, plus ruraux, présentent un taux de logements potentiellement indignes plus élevé comme dans les **Ardennes**, les **Vosges** et l'**Aube**.



75 000 logements potentiellement indignes

Enjeux

- Le PPPI permet de comparer les densités afin d'identifier des zones prioritaires où pourraient être mis en place des dispositifs opérationnels de lutte contre l'habitat indigne
- Informer et coordonner les acteurs pour assurer un traitement opérationnel des situations par le biais d'une stratégie adaptée à chaque cas

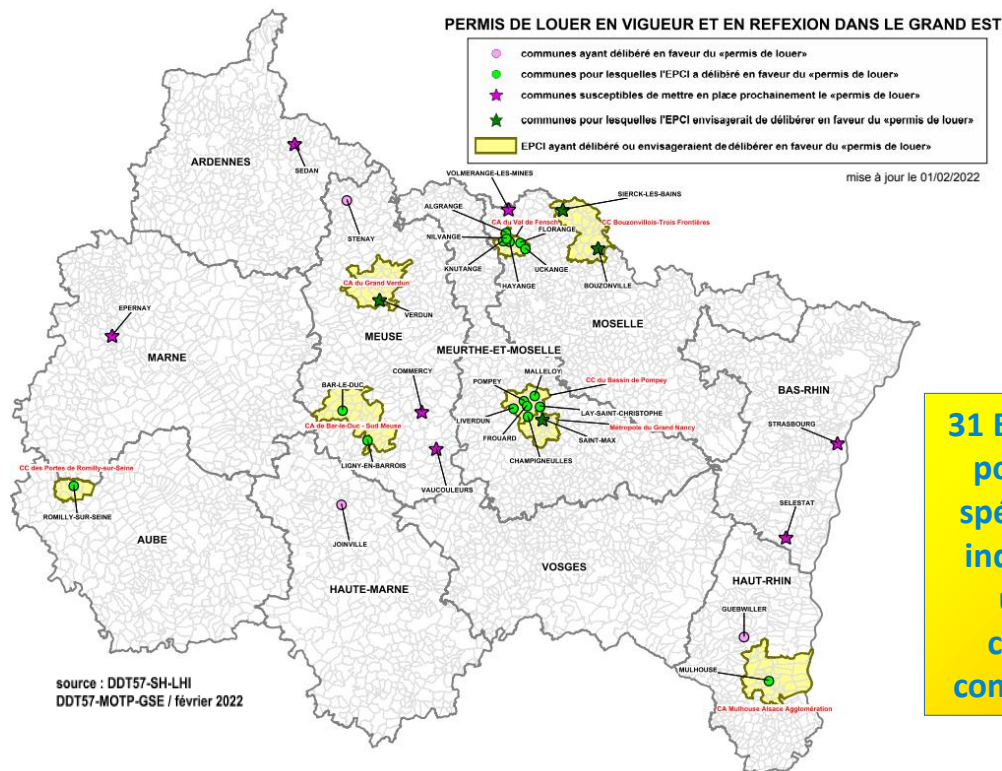
Clés de lecture : sont considérés comme potentiellement indignes, les logements dont on sait qu'ils étaient de catégories cadastrales médiocres et qui sont aujourd'hui occupés par des ménages à bas revenus.

Habitat indigne : montée en compétence des collectivités du Grand-Est

Le « permis de louer », un outil en plein essor :

- **18** collectivités ont délibéré ou s'apprêtent à délibérer en faveur du « permis de louer ».
- Au total, ce sont **30** communes qui sont couvertes ou seront couvertes prochainement par ce dispositif

31 EPCI ont pris les polices spéciales de l'habitat indigne



31 EPCI disposent des pouvoirs de police spéciale de l'habitat indigne à la suite d'un transfert de compétence des communes membres

Enjeux

- Permettre aux collectivités de s'assurer de la qualité des logements mis en location
- Renforcer la lutte contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil
- Harmonisation et simplification des procédures de police administrative spéciale utilisées en matière de lutte contre l'habitat indigne

Clé de lecture : le « permis de louer » est un dispositif destiné à permettre aux EPCI ou aux communes volontaires de soumettre la mise en location d'un logement par un bailleur à une **autorisation préalable** ou à une **déclaration** consécutive à la signature du bail. Les collectivités délibèrent pour définir les périmètres concernés par le dispositif.

Lutter contre les passoires énergétiques

➤ 2 916 178 logements, dont

86,8 % de résidences principales

3,8 % de résidences secondaires

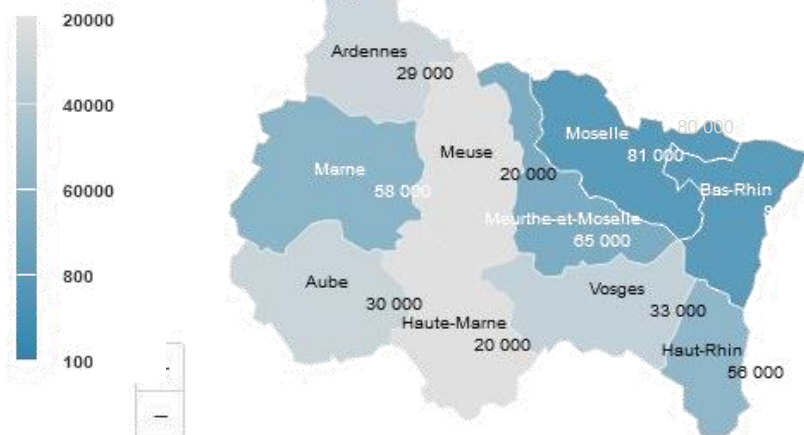
9,3 % de logements vacants

**16,7 % de passoires énergétiques
(DPE classes F et G)**

NOMBRE DE PASSOIRES ÉNERGÉTIQUES F ET G AU SEIN DES RÉSIDENCES PRINCIPALES



GE : 471 100 passoires énergétiques



Sources : *Filocom, ONRE 2022. CERC Grand Est, MonsuiviRénov'*

Enjeux

- ◆ Prioriser la rénovation énergétique des logements les plus énergivores
- ◆ Lutter contre la précarité énergétique et permettre aux ménages de vivre dans un logement décent
- ◆ Rendre accessible à tous un logement économe en énergie, sain et confortable

Un parc social qui poursuit sa transition énergétique

Répartition des logements selon leur classe de consommation d'énergie au 1er janvier 2022

Unité : %



Champ : logements ayant un DPE renseigné

Source : SDES, RPLS au 1er janvier 2022

https://dreal.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/parc_social/2021/grand_est/dpe.html

434 007 logements sociaux dans la région
(Soit 17,4% des résidences principales)
22,5 % de logements énergivores (E, F et G)

6 279 logements sociaux rénovés en 2022 en Grand Est
(prêts Eco-PLS)
50 579 euros : coût moyen national 2022 par logement social rénové

Un cahier des charges à respecter pour rénovation énergétique du parc social

Enjeux

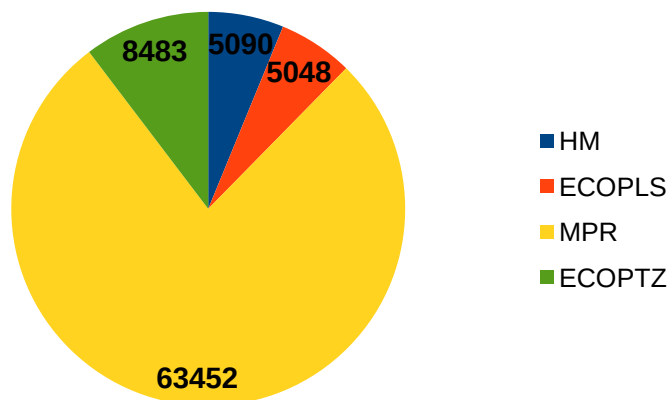
- Eradiquer les passoires énergétiques en accordant une priorité aux étiquettes F et G (5,5% du parc social)
- Viser des rénovations performantes et massives pour répondre aux objectifs de la Loi Climat et Résilience

Sources : RPLS au 1/1/2022; Rénovations données DHUP (prêts Eco-PLS)

Tirer économiquement parti de la rénovation énergétique

Environ **82 073** rénovations en 2021 (*)

Répartition par dispositifs d'aides
à la rénovation énergétique



(*) l'ECO-PTZ peut être cumulable avec certaines aides. Il est donc possible qu'il y ait des doubles comptes (1 projet de rénovation ayant pu bénéficier à la fois de MPR et de l'ECOPTZ par exemple)

3 610 M€
de Chiffre d'Affaires
(CA) de travaux
d'entretien rénovation
des logements

+240% par rapport à
2019 (1508M€)

Soit 56 % du CA
entretien rénovation
dédié aux logements

**6 247 entreprises
RGE au 13/1/2023**

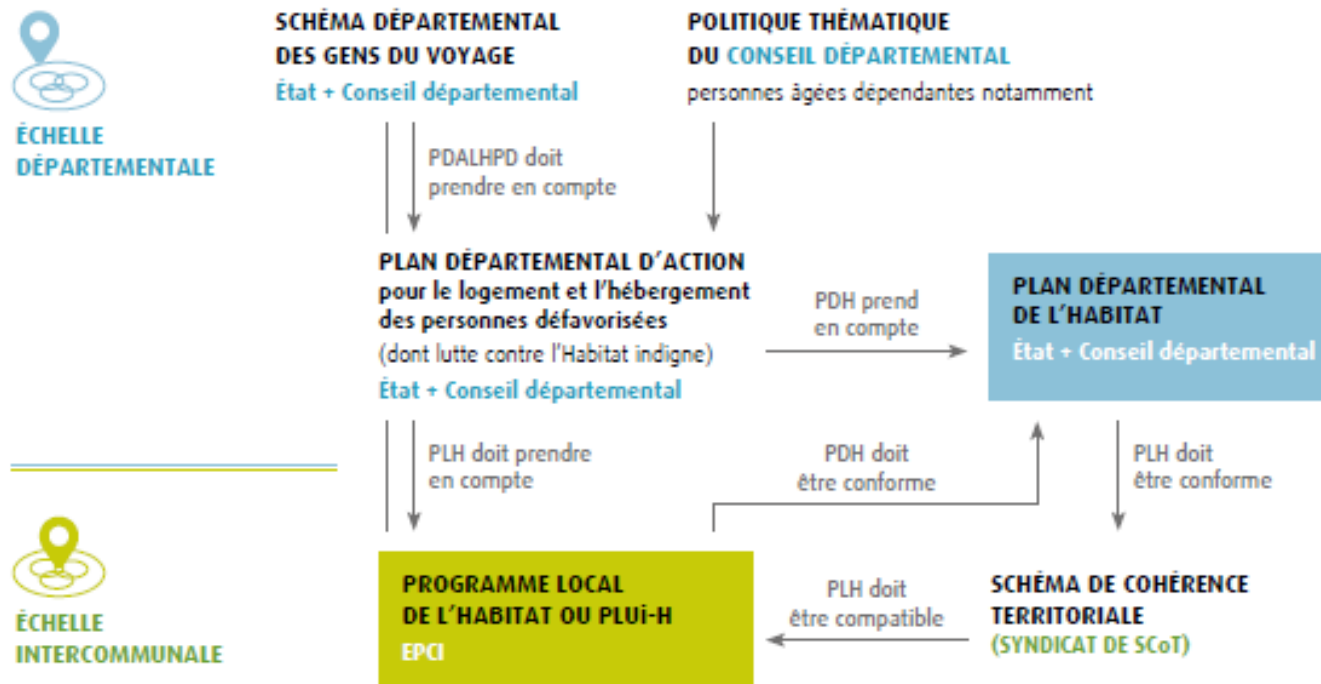
Enjeux

- ◆ Accompagner le développement du marché de la rénovation énergétique dont les retombées économiques sont en forte hausse
- ◆ Une filière d'entreprises RGE à conforter pour intensifier la rénovation énergétique

Source : Estimations CERC Grand Est. Chiffres de 2021.

Articuler les politiques locales de l'habitat

L'ARTICULATION DU PLH AVEC LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION À L'ÉCHELLE SUPRA ET INFRA COMMUNAUTAIRE Source DHUP



Plus de 10 documents
programmatiques à
articuler

Enjeux

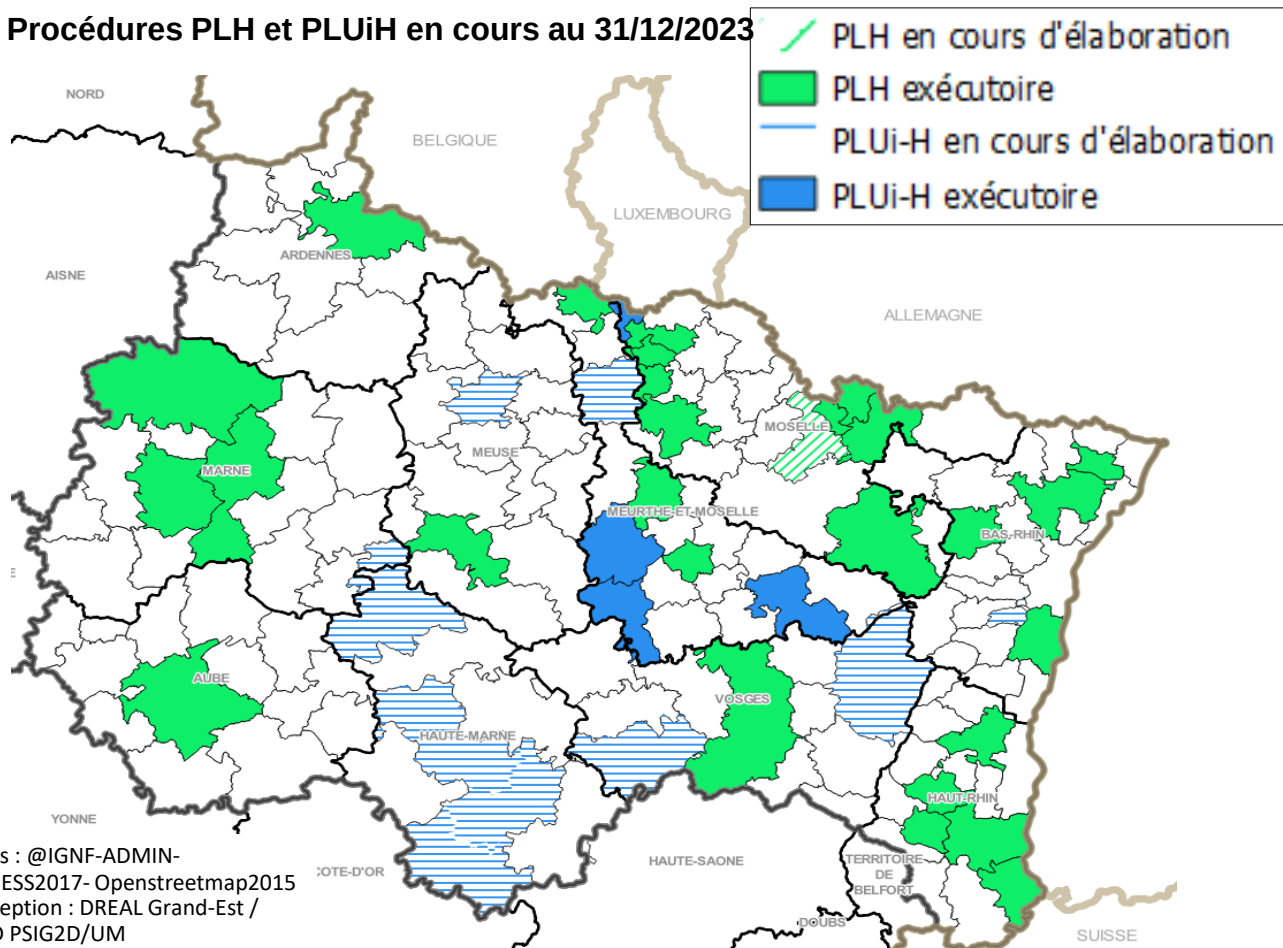
- Des politiques de l'habitat à articuler, aux différentes échelles de territoires, avec les politiques d'aménagement et d'urbanisme
- Des stratégies mises en oeuvre en matière d'aménagement, d'urbanisme, de logement et d'hébergement

Source: le PLH en 20 questions – édition 2019 - collection Références – CEREMA

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/programme-local-habitat-plh-20-questions-fiches-acteurs>

Consolider la structuration des politiques locales de l'habitat

Procédures PLH et PLUiH en cours au 31/12/2023



Clés de lecture : Le Grand-Est compte 45 procédures PLH ou PLUiH en cours : 26 PLH sont exécutoires et 4 en cours d'élaboration / 5 PLUiH sont exécutoires et 10 en cours d'élaboration. Ces procédures couvrent environ 70 % de la population sur 34 % des communes du Grand-Est.

Accompagner les besoins de nos habitants
Les politiques publiques

45 procédures PLH - PLUiH
en cours
au 1^{er} février 2024

Enjeux

- Répondre à la spécificité des besoins en logement et en places d'hébergement de tous les habitants
- Déployer les observatoires du foncier (loi Egalité Citoyenneté 2017) et décliner une politique foncière permettant la réalisation du PLH
- Réhabiliter et améliorer la performance énergétique du parc public et du parc privé (loi ELAN 2018)

Observer, un enjeu régional à toutes les échelles et sur toutes les thématiques



Près de 70
observatoires recensés

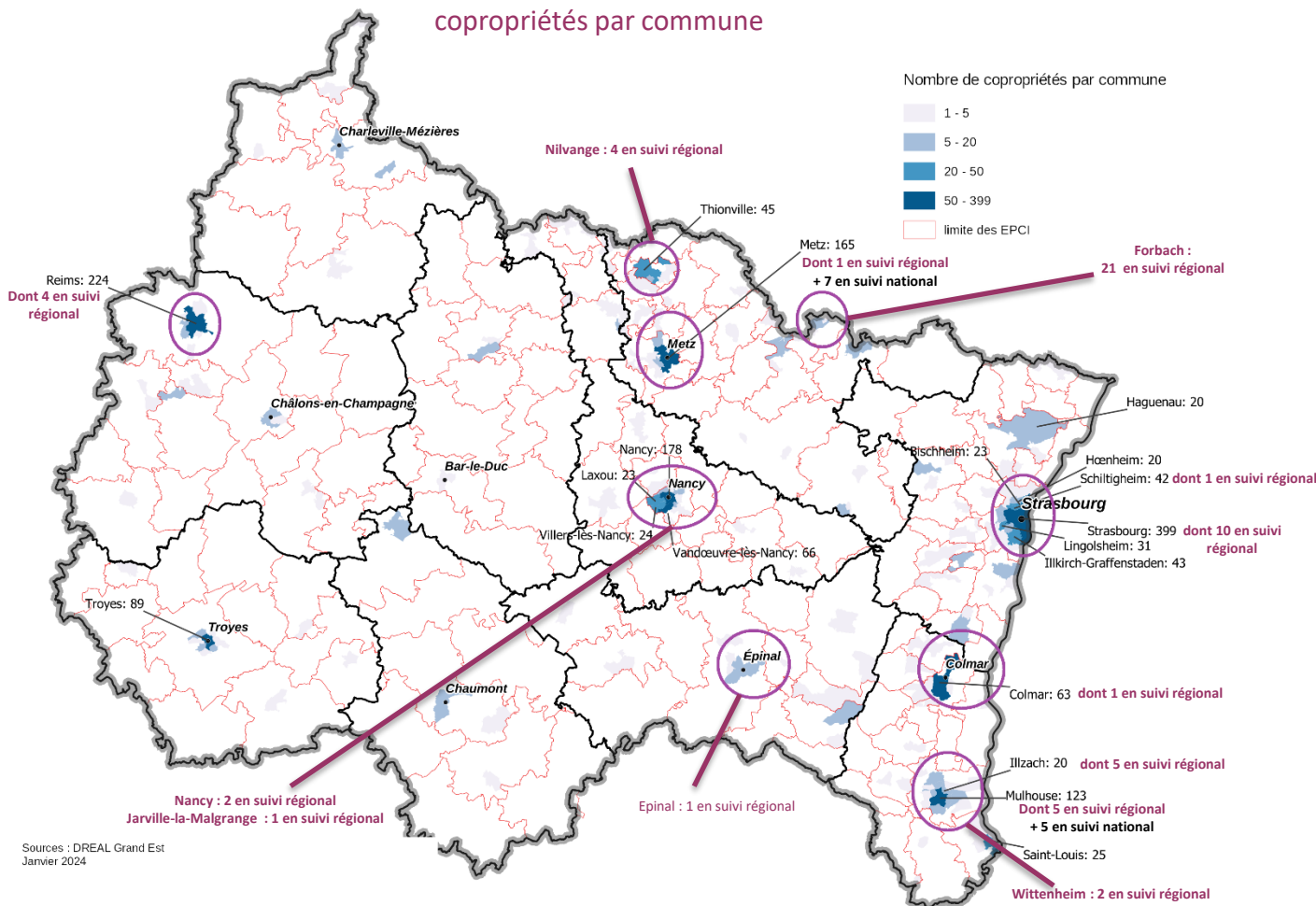
Enjeux

- Une galaxie de l'observation qui couvrent les champs de la construction, de l'habitat, de l'hébergement, du foncier
- Des échelles d'observations du local au régional et une connexion avec les observatoires nationaux

En 2023, la mise en place aussi de [MonSuiviRénov](#) par la CERC, outil interactif permet de connaître la dynamique de rénovation énergétique des logements dans les territoires.

Utiliser le « Plan Initiative copropriété » pour les copropriétés les plus en difficulté

Carte des villes inscrites au Plan Initiative Copropriétés et nombre de grosses copropriétés par commune



Sources : DREAL Grand Est
Janvier 2024

70 copropriétés
5 304 logements
en suivi renforcé

Enjeux

- Prévenir, redresser et transformer les copropriétés les plus en difficulté
- Renforcer la synergie des acteurs et favoriser la coordination des interventions pour débloquer des situations complexes
- Mieux accompagner et mieux financer en proposant une stratégie adaptée aux problématiques identifiés

Clé de lecture : Le terme « grosses copropriétés » englobe les copropriétés ayant au moins 50 lots.

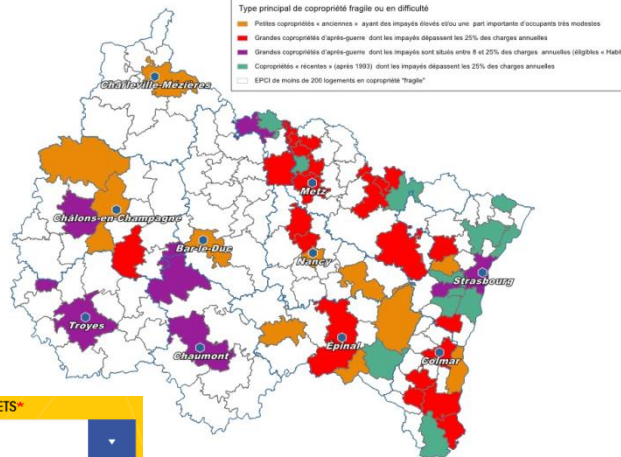
Accompagner les besoins de nos habitants
Les politiques publiques

Accompagner les collectivités dans leur stratégie « copropriété » avec PAC Copro

- Connaître son territoire à travers des cartes et des données

EPCI	Avant 1949					
	< 8%	8 - 25%	> 25%	%	NR	Total
Grand Est	39237	14338	10772	4%	21566	85913
EmS	8951	3429	1482	3%	2489	16351
Grand Nancy	9289	3251	2207	7%	2145	16892
MZA	1612	627	744	3%	1048	4031

Type principal de fragilité des copropriétés par EPCI (EPCI de plus de 200 logements en copropriété "fragile")



« OPAH-Copropriété en difficulté »

Fiche outil

Une aide pour qui ?

Une aide pour quoi ?

L'OPAH-Copropriété est un dispositif créé par la loi n° 491 du 10 mai 2009 relative à la loi de programmation relative à la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affaires de proximité (la loi MAPT) et d'accéder à des aides aux travaux de l'Anah « intermédiaires » entre les aides « MFR Copropriétés » et les aides « Plan de Sauvegarde ».

Un volet « copropriétés en difficulté » d'une OPAH ou OPAH-RU avec une liste de copropriétés ciblées équivaut à une OPAH-Copropriété.

Suite à une étude pré-opérationnelle (voir fiche outil), la signature d'une convention de ce type permet de définir un programme d'accompagnement global (travaux, impayés, technique, social...) et d'accéder à des aides aux travaux de l'Anah « intermédiaires » entre les aides « MFR Copropriétés » et les aides « Plan de Sauvegarde ».

Travaux pour les copropriétés en copropriété

10% du montant des travaux HT pour l'ensemble des logements et sans plafond

10% en cas de « très mauvais état » du bâtiment

Aide au voisinage

50% d'un plafond de 100 000 euros HT de T.T.

Autres aides (logement, énergie, etc.)

Aide au redressement de la gestion financière

100% (hors pour les copros de « très mauvais état »)

Autres aides (logement, énergie, etc.)

100% (hors pour les copros de « très mauvais état »)

« Prime Copropriété fragile 1000€/logement »

« Prime MFR Copropriété »

« Prime MFR Copropriété »

« Prime MFR Copropriété »

« Prime Copropriété fragile 1000€/logement »

« Prime MFR Copropriété »

« Prime MFR Copropriété »

« Prime MFR Copropriété »

« Prime Copropriété fragile 1000€/logement »

« Prime MFR Copropriété »

« Prime MFR Copropriété »

« Prime MFR Copropriété »

« Prime Copropriété fragile 1000€/logement »

« Prime MFR Copropriété »

« Prime MFR Copropriété »

« Prime MFR Copropriété »

Un **outil en ligne** pour accompagner l'élaboration d'une stratégie territoriale

Enjeux

- Fournir un premier regard sur l'état du parc de copropriétés de chaque collectivité
- Repérer les principales difficultés auxquelles les copropriétés sont confrontées
- Elaborer une stratégie adaptée à la typologie de son territoire en choisissant les outils adéquats parmi le panel existant (au travers de fiches, exemples, etc.)

TYPE DE COPROPRIÉTÉS FRAGILES*

Sélectionner

TYPE DE PROJETS*

Sélectionner

DEGRÉ DE CONNAISSANCE*

Sélectionner

LOCALISATION

Sélectionner

Source : site <https://paccopro-dreal-gd-est.fr/>

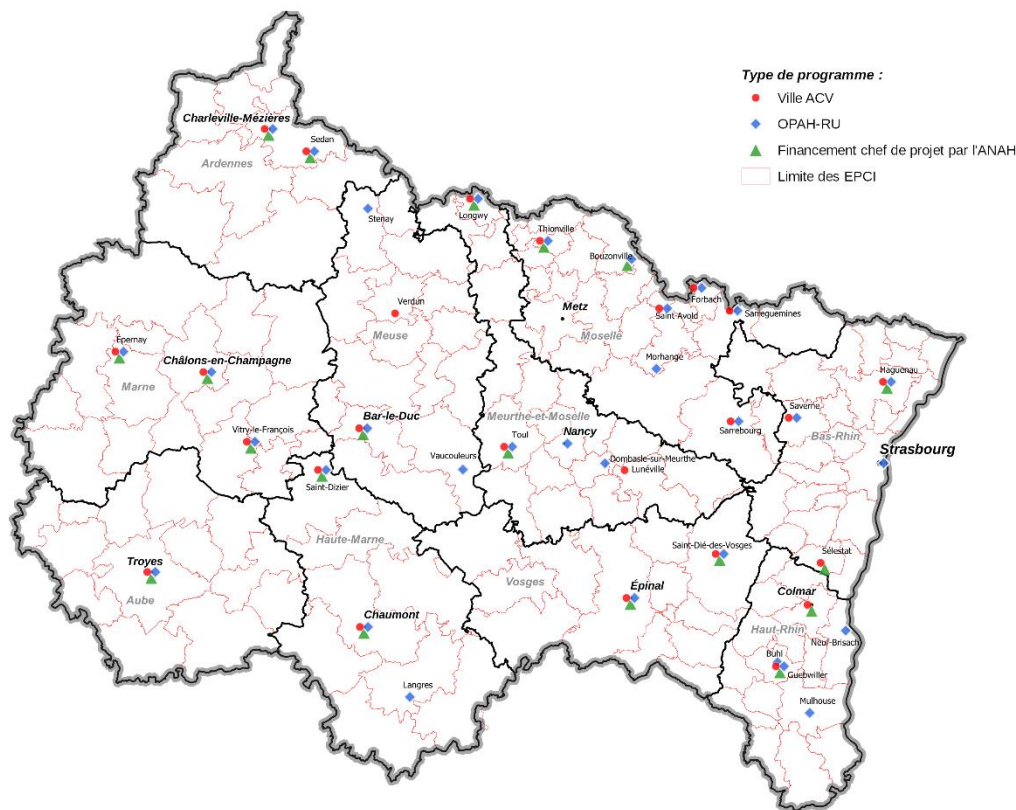
Clés de lecture: Ce site web, réalisé par la DREAL avec l'aide d'un bureau d'étude, et financé par l'ANAH, est à disposition des collectivités. Il exploite les données du registre des copropriétés afin d'aider les collectivités à mesurer les enjeux en terme de copropriétés sur leur territoire et à initier ou conforter des stratégies d'accompagnement.

Accompagner les besoins de nos habitants
Les politiques publiques

Accompagner les villes pour relever le défi de la transition écologique : Action Cœur de Ville 2

Carte des villes ACV, disposant d'une OPAH-RU en cours et ayant fait l'objet d'un financement de chef de projet par l'ANAH

24 villes ACV
32 OPAH-RU en cours



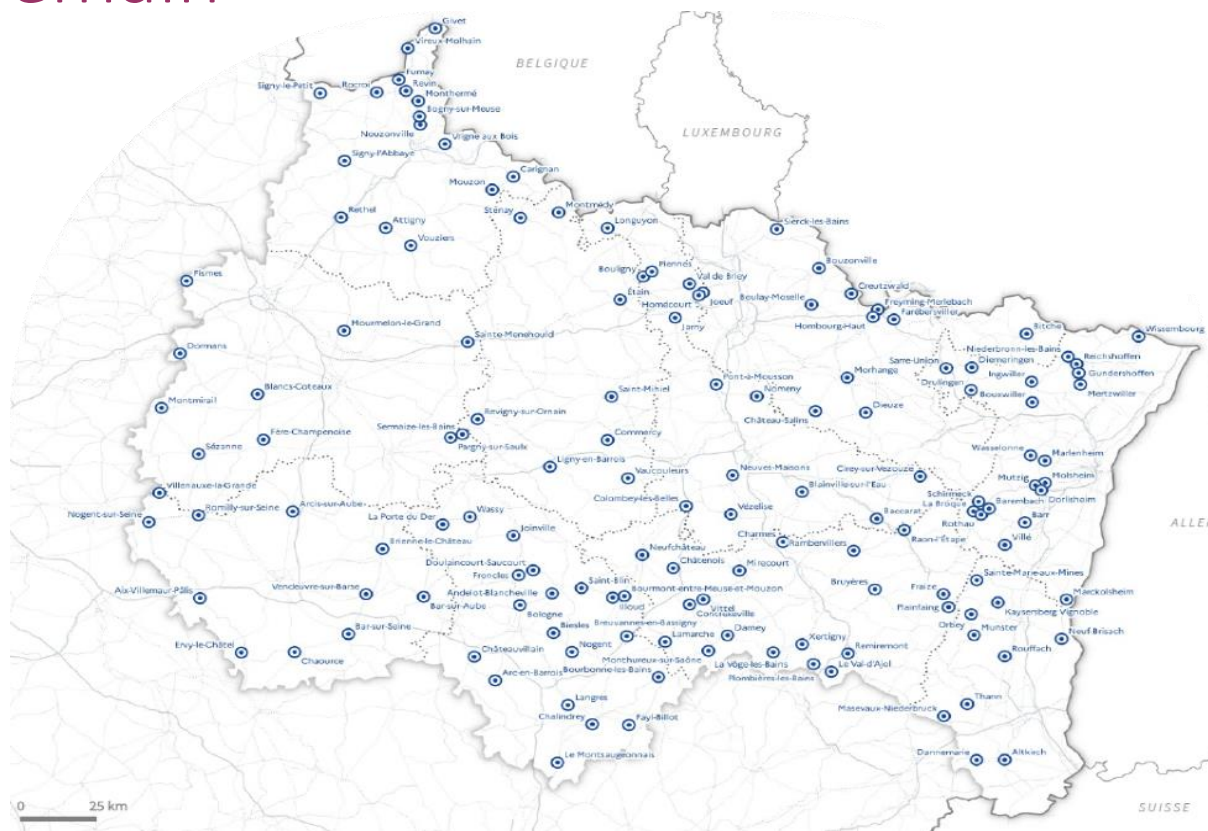
Enjeux

- Requalifier le centre ancien avec le déploiement d'OPAH-RU
- Conforter le socle de services, le vivier d'emploi et le rôle de centralités des villes moyennes
- Revitaliser les centres-villes, développer leur attractivité en y développant des activités dans un cadre de vie accueillant, agréable et inclusif
- Confirmer le rôle de centralité des villes de taille moyenne dans le maillage territorial

Source : DREAL, <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/programme-action-coeur-de-ville/>, 2023

2023 : une année de transition vers la phase opérationnelle du Programme Petites Villes de Demain

Carte des communes PVD au 1^{er} janvier 2024



Source : site <https://anct-carto.github.io/pvd/>

Le programme vise les communes de moins de 20 000 habitants qui exercent des fonctions de centralités. Dans le Grand Est, on dénombre 16 communes dans les Ardennes, 11 communes dans l'Aube, 10 communes dans la Marne, 20 communes en Haute-Marne, 14 communes en Meurthe-et-Moselle, 9 communes dans la Meuse, 11 communes en Moselle, 22 communes dans le Bas-Rhin, 10 communes dans le Haut-Rhin et 19 communes dans les Vosges.

142
communes PVD

Enjeux

- Améliorer la qualité de vie des habitants des petites villes et territoires ruraux alentours, dans des territoires dynamiques et engagés dans la transition écologique
- Formaliser les conventions-cadres valant ORT automatiquement inscrites dans le cadre du Contrat de relance et de transition écologique
- Inciter les collectivités à vérifier la contribution aux objectifs de développement durable, par la méthode d'auto-analyse déployée dans le cadre des CRTE

Accompagner les ménages dans la rénovation énergétique dans la durée avec les dispositifs de l'ANAH

En 2023



MaPrimeRénov'

Mieux chez moi, mieux pour la planète

73 709

Opérations de travaux

90 585 en 2022

**219 millions €
de subventions payées**

208 millions € en 2022

Un gain énergétique
moyen de 53,2 % à l'issue
des travaux (MPRS)

Enjeux

- Des dispositifs qui accompagnent les différents types de ménages
- Une hausse des objectifs et une diversification de l'offre qui ont permis de renforcer la dynamique de rénovation énergétique des copropriétés dans le Grand Est
- Développer les rénovations globales performantes afin d'atteindre les objectifs nationaux (bouquets de travaux)



MaPrimeRénov'

Sérénité



MaPrimeRénov'
Copropriété

+

Aides à la
pierre
Copros en
difficulté

Propriétaires bailleurs

553 logements

10,8 millions €

528 logements et 9,4 M€ en 2022

Propriétaires occupants

2 995 logements

47,3 millions €

3 290 logements et 47 M€ en 2022

Copropriétés

3 054 logements

22 millions €

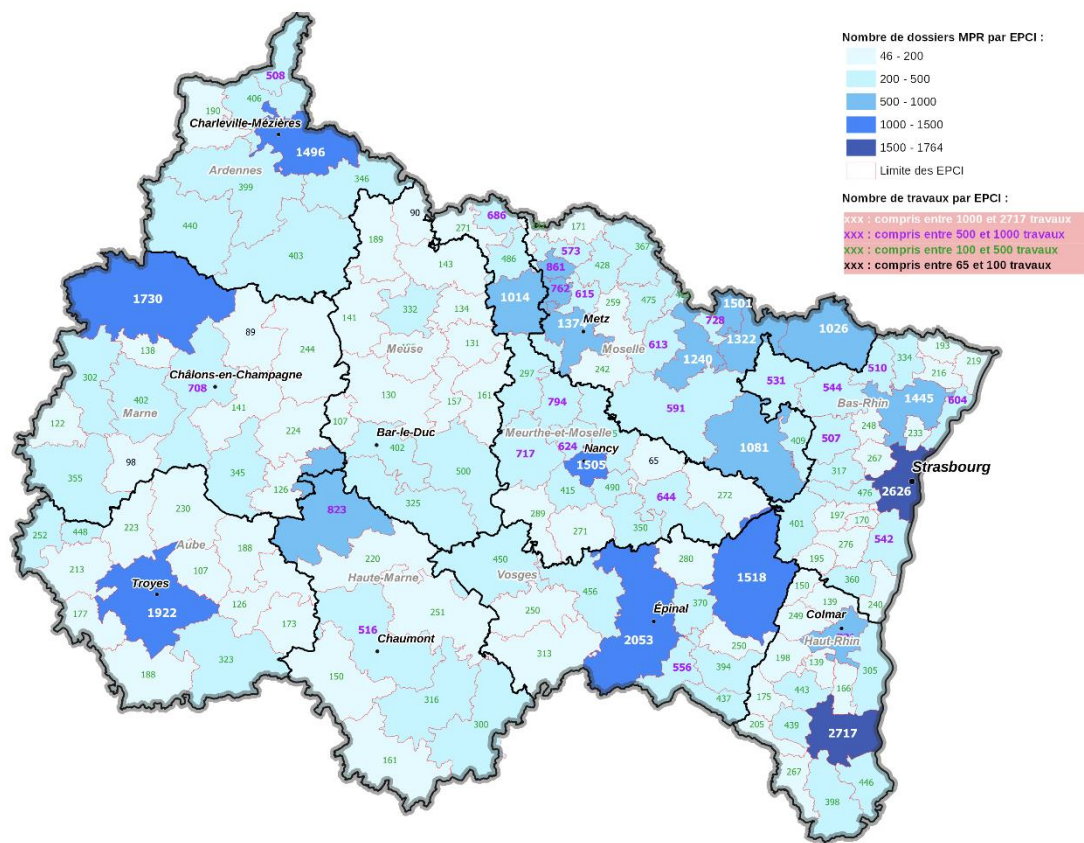
2 213 logements et 14,5 M€ en 2022

Accompagner les besoins de nos habitants
Les aides

Panorama des enjeux Habitat § Hébergement

Mobiliser l'ensemble des offres ANAH dont MaPrimeRénov' pour massifier la rénovation énergétique

Nombre de dossiers « MaPrimeRénov » et nombre de travaux par EPCI



Source : DREAL grand Est, données Infocentre 2023

1,5 geste de travaux/
dossier en moyenne

Enjeux

- Générer un maximum de rénovations sur tous les territoires en utilisant MaPrimeRénov' en complément des offres historiques de l'ANAH
- Utiliser l'ouverture de ces offres à tous les niveaux de revenus, ainsi qu'aux propriétaires bailleurs et aux copropriétaires

Utiliser MaPrimeRénov' pour tous les publics

Depuis le lancement du dispositif



GESTES SUBVENTIONNÉS DEPUIS LE LANCEMENT

1,3
GESTES PAR DOSSIER

448
RÉNOVATIONS GLOBALES

Un taux de subvention
moyen d'environ 30 %

Les gestes les plus subventionnés par MaPrimeRénov' dans le Grand Est

- | | | | | | | |
|----------|--|---|---|---|---|--|
| 1 | Pompe à chaleur air - eau
37 483 gestes / 516 023 966 €*
2 | Isolation des murs par l'extérieur
29 018 gestes / 513 781 103 €*
3 | Poêle à granulés
28 864 gestes / 141 383 345 €*
4 | Chauffe-eau thermodynamique
16 570 gestes / 44 296 117 €*
5 | Chaudière à granulés
14 935 gestes / 280 669 788 €*
6 | Chauffe-eau solaire individuel
12 210 gestes / 61 120 113 €* |
|----------|--|---|---|---|---|--|

*Montant de travaux

Source : Infocentre, 2023 et MonSuiviRénov

Enjeux

- Une aide mobilisable en ligne
- Une aide accessible à tous les publics depuis 2021
- Améliorer le confort des logements
- Economiser sur les factures de chauffage
- Participer à l'action contre le réchauffement climatique
- Une aide qui évolue au 1^{er} janvier 2024

Soutenir les ménages, agir avec sobriété et anticiper les risques d'impayés face à la crise énergétique



5 612 099 bénéficiaires au niveau national
(5 826 636 en 2022)

450 559 bénéficiaires dans le Grand Est
(473 652 en 2022)

358 203 chèques utilisés (79,3 %)*
Montant moyen 147,42 €

Baisse accrue des émissions de gaz à effet de serre au niveau national : - 2,7% en 2022, - 4,3% au 1er semestre 2023 et une baisse de 12% de notre consommation de gaz et d'électricité a été enregistrée entre août 2022 et juin 2023

Montant total chèque
66,4 M€

Enjeux

- Aide au paiement de la facture énergétique et au financement de travaux de rénovation énergétique
- Attribué en fonction des revenus et de la composition du ménage
- Lutter contre la précarité énergétique et aider les ménages modestes à réduire leurs consommations grâce à la réalisation d'opérations d'économies d'énergie dans leur logement

Sources : DGEC, 2023

* Chiffres provisoires pour le chèque Energie au 31/12/2023

Des aides autonomie en synergie pour adapter plus de logements

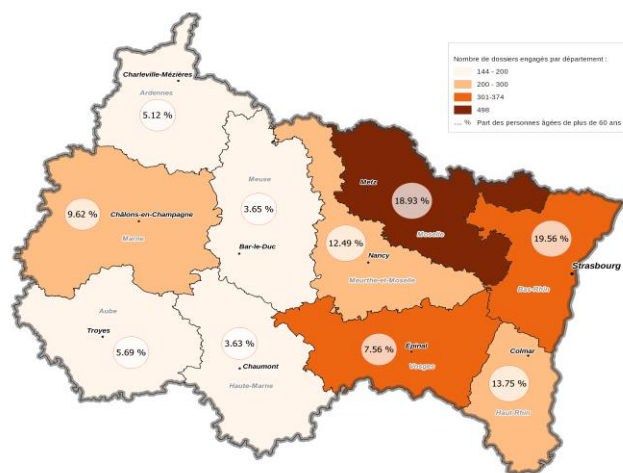
2 592 dossiers engagés en 2023
(2 760 en 2022)
Et 10,5 M€ subventionnés par l'ANAH en 2023

Objectif national de
40 000 logements
adaptés

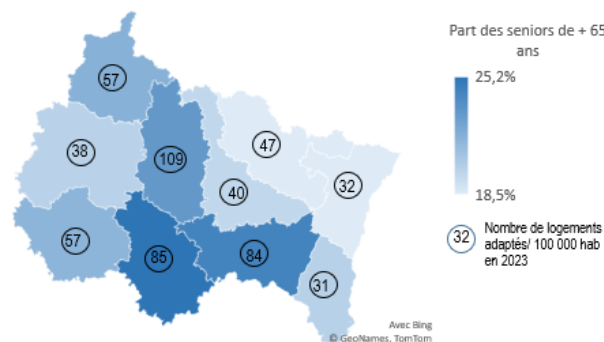
Enjeux

- Répondre aux enjeux du bien vieillir chez soi et du handicap
- Un dispositif valorisé par des PIG dédiés à l'autonomie
- Un dispositif qui a évolué et est remplacé par Ma Prime Adapt' en 2024

Nombre de dossiers autonomie engagés en 2023 et part de chaque département dans la population régionale de plus de 60 ans



Un taux de logements adaptés
corrélé au poids des séniors
dans les départements ruraux



Source : DREAL grand Est, données Infocentre 2023

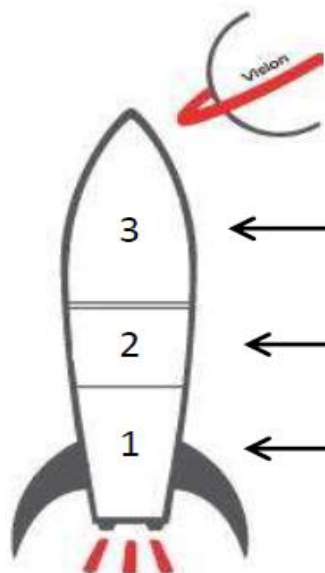
INSEE, Estimations de population par sexe et âge au 1^{er} janvier 2023

Clés de lecture : croisement entre la part de population de +60 ans au niveau régional et le nombre de dossiers « Autonomie Habiter Facile » engagés. Exemple : la Marne compte 9,62 % des 60 ans et + de la Région. La part des dossiers traités est globalement proportionnelle au volume de séniors recensé par département.

Accompagner les besoins de nos habitants
Les aides

Panorama des enjeux Habitat § Hébergement

Déployer un service d'accompagnement partenarial et cofinancé



Missions SARE

← Assurer le suivi technique et financier des chantiers

← Accompagner
Animer

← Informer
Conseiller

**103 conseillers
SARE en Grand Est**

+ Un partenaire régional en complément des conseillers France rénov' :



**Un budget global porté
à 23,5 M€ sur 4 ans**

Enjeux

- Conseiller et accompagner les ménages et les professionnels du petit tertiaire pour leurs travaux de rénovation
- Accroître les dynamiques territoriales de rénovation et massifier les travaux
- S'articuler avec l'accompagnement ANAH qui représente des volumes annuels de 7 à 8M€

Clé de lecture : Le programme CEE SARE 2021-2024 (service d'accompagnement à la rénovation énergétique) est mis en œuvre en Grand Est depuis le 01/01/2021. Les collectivités cofinancent ce programme.

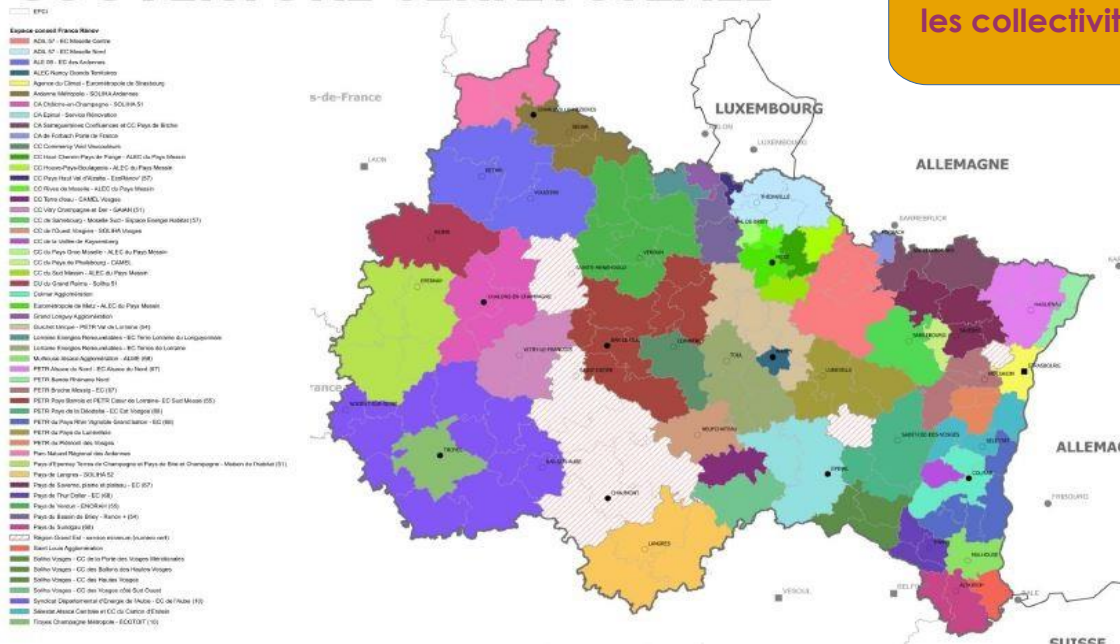
**Accompagner les besoins de nos habitants
Les structures d'accompagnement**

Poursuivre la dynamique autour de la rénovation énergétique

Actes SARE (nov 2022 à oct 2023) :
34 991 actes d'information/conseil (A1/A2)
1 796 actes d'accompagnement (A3 à A5)

Un nombre d'actes d'information supérieur aux objectifs annuels

COUVERTURE TERRITORIALE



Enjeux

- Couvrir l'ensemble du territoire en conseillers pour assurer une homogénéité de traitement : 100% population couverte pour les actes d'information et 94,3 % pour l'accompagnement
- Permettre de conseiller tous les publics, professionnels comme particuliers, locataires, propriétaires ou copropriétaires

**Accompagner les besoins de nos habitants
Les structures d'accompagnement**

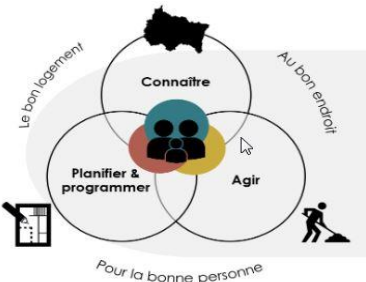
Démarches régionales partenariales pilotées au bénéfice des Territoires /acteurs



Mise à disposition de boîtes à outils



Connaitre et agir en faveur de son parc de copropriétés



Otelo : un outil pour mieux évaluer et territorialiser les besoins en logements



Accompagner les besoins de nos habitants
Les boîtes à outils



Mise à disposition de guides / référentiels régionaux



Intégrer le vieillissement dans sa politique de l'habitat et dans son projet de territoire



Test de démarches/ expérimentation



PIG Post Fessenheim:
Un programme spécifique pour dynamiser la rénovation énergétique

Rénov'Act : une démarche pour dynamiser le marché local de la rénovation

Lutte contre la vacance des logements : diagnostic régional et boîte à outils pour des stratégies locales d'intervention

Des outils à disposition pour relever les défis du logement

Enjeux

- Développer et mettre à disposition des outils pour mieux connaître et répondre aux enjeux régionaux et aux besoins des territoires
- Tester et expérimenter des démarches pour permettre leur évolution et leur reproductibilité à différentes échelles